



Rapport sur les résultats annuels en éducation 2005-2006

Vision

Le Conseil scolaire offre à tout enfant sous sa juridiction
une éducation de qualité en français
dans un climat qui valorise son sens d'appartenance
à la communauté francophone
et à la société canadienne et mondiale.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL SCOLAIRE

Nous voilà déjà arrivés au moment de l'année où il faut préparer un bilan de 2005-2006, les yeux bien fixés sur la fin de l'année scolaire, mais la tête déjà en train de penser à la prochaine rentrée scolaire. Néanmoins, la tradition veut que je fasse un retour sur les événements marquants de cette dernière année qui tire trop vite à sa fin. C'est le temps de réfléchir sur les moments forts de notre année, aux décisions qui auront changé le cours des événements, aux projets qui se terminent ou à ceux sur le point de démarrer.

Obtention d'un édifice pour l'école publique Gabrielle-Roy

Sans doute la nouvelle la plus attendue de l'année! Enfin, nous avons obtenu *Strathearn School* située au cœur de la communauté francophone pour y installer définitivement tous les élèves de l'école publique Gabrielle-Roy. Cette école a vu le jour en 1997, mais elle n'a jamais eu son propre édifice : premièrement, elle a été installée à l'intérieur même de l'école Père-Lacombe, puis a déménagé à Idylwyld et, finalement, à l'Académie Vimy Ridge. C'est le 13 décembre dernier que le transfert officiel de *Strathearn School* a été approuvé par *Edmonton Public Schools*, mais cela a pris un autre quatre mois avant que le Gouvernement albertain complète la transaction. Le Conseil scolaire et les parents avaient bien espoir que le ministère de l'Infrastructure verrait le bien-fondé de rénover l'école avant la rentrée des élèves : nous attendons toujours une réponse pour le déménagement. Devant cet état des choses, le Conseil a décidé d'investir 600 000 \$ (la province s'est engagé à fournir 274 000 \$) à même ses propres réserves pour enlever l'amiante, là où ont effectués les travaux d'été 2006, créer une aire ouverte où mangeront les élèves, aménager un salon du personnel, réaménager le secrétariat et les bureaux administratifs ainsi que pour installer des toilettes dans l'aile du préscolaire. L'école demeure la première priorité de notre Conseil pour une future modernisation majeure et la construction d'un gymnase. Dès septembre 2006, l'école publique Gabrielle-Roy offrira le programme de maternelle à 10^e année dans ses nouveaux locaux.

Déménagement temporaire de l'école Desrochers

De mai 2005 à février 2006, le Centre-Nord et Grande Yellowhead Regional Division ont mené une étude de faisabilité pour connaître les besoins de la communauté de Jasper en matière d'infrastructures scolaires. Le rapport de l'architecte présentait trois options différentes. Les deux conseils scolaires ont opté pour la construction d'espaces partagés à même *Jasper Jr. / Sr. High School*. Les coûts de construction sont évalués à 13 711 713 \$. Une demande conjointe a été remise aux ministères de l'Éducation et de l'Infrastructure. Entre-temps, l'école Desrochers grandit et il lui faut plus de place. Donc, pendant quelques années, et ce, à partir de septembre 2006, le Conseil louera la moitié de l'édifice de la Légion canadienne de Jasper. Le Conseil cherche toujours à recevoir une contribution financière de la part de la province pour les rénovations des locaux s'élevant à 385 000 \$. Le Ministère paiera le loyer annuel et les frais reliés à l'aménagement de ce local.

Monitoring en adaptation scolaire

Du 3 au 7 avril 2006, trois équipes ministérielles ont visité nos écoles pour effectuer une évaluation des programmes et des services offerts aux élèves ayant des besoins spéciaux. Le personnel, sous la direction de Michelle Tardif, conseillère pédagogique en adaptation scolaire, a consacré beaucoup d'efforts pendant plusieurs mois afin de se préparer pour ce monitoring. Heureusement, les résultats préliminaires sont très positifs; toutes les écoles ont reçu une cote très favorable. De plus, l'expérience pour les écoles a été riche et formative, tout en favorisant la mise en œuvre des nouvelles normes ministérielles. Le Conseil a reçu à la fin du mois d'août le rapport final qui mènera à l'élaboration d'un plan d'action pour répondre aux recommandations.

Gestion scolaire composée

Dès le début de l'année, les conseillers scolaires ont confirmé leur engagement à maintenir et à favoriser le développement de l'école publique Gabrielle-Roy, à offrir des programmes et des services variés répondant aux besoins de tous les élèves, à conserver un personnel fort et uni, à encourager le développement et le rayonnement de l'éducation publique dans d'autres secteurs de la ville et du Conseil, à respecter et à faire respecter la nature pluraliste de l'école ainsi qu'à collaborer étroitement avec le conseil d'école, le comité d'acquisition et tous les parents pour améliorer les communications et les relations. Au cours de l'année, le Conseil a formé un comité ad hoc pour l'éducation publique qui a mené à l'adoption et à la modification d'une dizaine de politiques touchant de près ou de loin l'éducation publique.

Quelques-uns de nos plus beaux succès pour l'année 2005-2006

- ✓ Ajout de la 10^e année à l'école Desrochers
- ✓ Troisième et dernière année du PARSA II sur la différenciation pédagogique
- ✓ Augmentation de 98 élèves pour un total de 1 921 (+ 5,4 %)
- ✓ 187 enfants en maternelle

- ✓ Deuxième année d'une subvention spéciale de la Province pour réduire les effectifs au primaire maintenant rendus à 18,5 élèves par classe
- ✓ Étude de faisabilité effectuée par le consultant Joe Laplante et portant sur l'ouverture d'un programme ou d'une école francophone secondaire dans le nord-ouest d'Edmonton
- ✓ Embauche de Constance Murphy, contractuelle, au poste de directrice principale à temps partiel. Elle a fait du « coaching » auprès des directions d'école
- ✓ Partenariat avec *ABC Head Start* pour l'établissement d'un programme préscolaire, L'Avantage ABC, à Gabrielle-Roy pour 16 enfants ayant des besoins spéciaux et provenant de foyers à faible revenu. Entièrement subventionné par la province, le programme est offert quatre après-midis par semaine. Les enfants sont sous la supervision d'une enseignante, d'un travailleur social, d'un agent culturel, de deux aides à mi-temps et d'une orthophoniste.
- ✓ Cours d'été à Maurice-Lavallée pour les élèves du secondaire 2e cycle
- ✓ SOS Devoirs pour les élèves de 4^e à 12^e année qui ont accès à un service d'aide aux devoirs de l'Ontario via salle de clavardage, courrier électronique et téléphone
- ✓ Embauche de Gilles Denis comme premier conseiller itinérant en orientation. Il aide les élèves du secondaire des écoles Boréal, Desrochers, Gabrielle-Roy, La Mission, Citadelle, La Prairie et Saint-Christophe dans leur choix de carrières
- ✓ Rétention des services de Dale Armstrong, expert-conseil en évaluation
- ✓ Cours de français pour 10 parents non francophones en partenariat avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta
- ✓ Formation d'un comité ad hoc sur la francité pour favoriser une plus grande et une meilleure utilisation du français à l'école et à la maison
- ✓ Rencontre de 60 parents et employés avec l'honorable Vic Doerksen, député de Red Deer, pour demander son appui dans l'obtention d'une nouvelle école qui offrirait la prématernelle à la 12^e année
- ✓ Don de 22 000 \$ pour appuyer les prématernelles des écoles situées en région
- ✓ Embauche du contractuel Richard Vaillancourt pour réaliser les recommandations de l'étude sur les prématernelles
- ✓ Introduction d'un programme de mentorat pour les nouveaux enseignants
- ✓ Développement d'un système électronique d'appel téléphonique de suppléants via Internet
- ✓ Projet-pilote entre l'ACFA et le Centre-Nord pour l'embauche de six coordonnatrices scolaires-communautaires dans les écoles situées à l'extérieur d'Edmonton
- ✓ Camp d'anglais langue seconde offert à l'été 2005 et à celui de 2006 pour élèves du secondaire
- ✓ Offre de plusieurs cours en ligne pour le secondaire 2^e cycle sous la direction du directeur de l'École virtuelle francophone
- ✓ Priorités du plan capital : modernisation de l'école publique Gabrielle-Roy, construction des écoles Desrochers et La Prairie
- ✓ Construction d'une classe mobile et d'un corridor à La Mission au coût de 308 241 \$. Le Conseil a dû combler un manque à gagner de 80 453 \$
- ✓ Déménagement de deux classes mobiles pour le programme secondaire à Saint-Christophe. Le Conseil a déboursé 200 000 \$ pour effectuer ces travaux
- ✓ 89 % des élèves sont transportés par autobus par 83 autobus scolaires différents
- ✓ Budget équilibré de 23,4 millions de dollars

Je conclus en remerciant très sincèrement mes collègues de la table politique, les administrateurs du bureau central, les directions d'écoles et leur équipe, et tous les parents et membres du public qui croient, appuient et se donnent pleinement à l'épanouissement de l'éducation francophone en Alberta. C'est en travaillant ensemble, avec une vision commune de notre francophonie, pour le bénéfice du patrimoine de nos enfants, que nous assurerons longue vie à notre belle langue française, nos valeurs de citoyens bilingues et notre contribution à ce merveilleux pays qu'est le Canada.



Claude Duret
Président du Conseil
Année scolaire 2005-2006

DÉCLARATION EN MATIÈRE DE RESPONSABILISATION

Le Rapport sur les résultats annuels en éducation du Conseil scolaire Centre-Nord n° 2 pour l'année scolaire 2005-2006 a été préparé sous la direction du conseil scolaire, conformément aux responsabilités énoncées dans la *School Act*, la *Government Accountability Act*, la politique d'Alberta Education 2.1.1 (Accountability in Education : School Authority Accountability) et les politiques du gouvernement provincial en matière de comptabilité.

Le Conseil scolaire s'engage à s'appuyer, dans la plus grande mesure possible, sur les résultats de ce rapport pour améliorer la qualité de l'éducation des élèves relevant de son autorité.

Nous nous servons des résultats pour élaborer de solides stratégies pour notre plan d'éducation triennal afin de faire en sorte que nos élèves aient la possibilité d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour devenir des membres autonomes, responsables, bienveillants et productifs de la société.



Claude Duret
Président du Conseil scolaire



Henri Lemire
Directeur général

Gabarit pour les RRAÉ des autorités scolaires

Accountability Pillar Overall Summary

8040 Greater North Central Francophone Education Region No. 2

Goal	Measure Category	Measure Category Evaluation	Measure	Jurisdiction Results			Provincial Results			Measure Evaluation		
				Current Result	Prev Year Result	Prev 3 yr Average	Current Result	Prev Year Result	Prev 3 Yr Average	Achievement	Improvement	Overall
Goal 1: High Quality Learning Opportunities for All	Safe and Caring Schools	n/a	Safe and Caring	87,6	88,5	n/a	84,4	83,1	n/a	n/a	n/a	n/a
	Student Learning Opportunities	n/a	Program of Studies	78,0	81,5	n/a	78,1	76,7	n/a	n/a	n/a	n/a
			Education Quality	88,9	91,6	n/a	87,7	86,1	n/a	n/a	n/a	n/a
			Drop Out Rate	3,5	7,1	6,9	4,9	5,3	5,7	High	Improved	Good
			High School Completion Rate (3 yr)	78,1	74,2	70,1	70,4	69,3	67,6	High	Improved	Good
Goal 2: Excellence in Learner Outcomes	Student Learning Achievement (Grades K-9)	Issue	PAT: Acceptable	82,1	83,2	85,0	76,9	77,0	77,4	Intermediate	Declined	Issue
			PAT: Excellence	13,6	15,9	17,9	19,1	19,4	19,4	Low	Declined	Issue
	Student Learning Achievement (Grades 10-12)	Excellent	Diploma: Acceptable	87,7	89,7	88,8	84,7	85,7	85,6	High	Maintained	Good
			Diploma: Excellence	27,2	23,8	24,4	23,0	23,0	22,0	Very High	Maintained	Excellent
			Diploma Exam Participation Rate (4+ Exams)	67,0	61,5	58,5	53,5	52,4	51,3	Very High	Improved	Excellent
	Preparation for Lifelong Learning, World of Work, Citizenship	n/a	Rutherford Scholarship Eligibility Rate	37,3	35,7	29,6	35,3	33,8	32,5	High	Maintained	Good
			Transition Rate (4 yr)	41,6	42,0	39,5	37,0	34,0	32,9	High	Maintained	Good
			Work Preparation	84,3	94,7	n/a	77,0	74,9	n/a	n/a	n/a	n/a
Goal 3: Highly Responsive and Responsible Jurisdiction (Ministry)	Parental Involvement	n/a	Citizenship	79,5	78,3	n/a	76,8	75,3	n/a	n/a	n/a	n/a
			Parental Involvement	78,1	83,6	n/a	77,9	76,1	n/a	n/a	n/a	n/a
	Continuous Improvement	n/a	School Improvement	77,2	80,7	n/a	76,8	73,9	n/a	n/a	n/a	n/a

Gabarit pour les RRAÉ des autorités scolaires

FAITS SAILLANTS DE 2005-2006

- ◆ 11 écoles, une école alternative (Outreach) et un grand nombre de classe à niveaux multiples
- ◆ Ajout de niveaux à deux écoles
- ◆ Nombre d'enseignants à temps plein passe de 127,8 en 2005-06 à 132,15 en 2006-07
- ◆ Nombre d'employés de soutien passe de 54,2 en 2005-06 à 55,23 en 2006-07
- ◆ Transport gratuit pour 90 % des élèves
- ◆ Nécessité de solutionner le manque d'espace dans quelques autobus à Edmonton
- ◆ Programme de maternelle à temps plein (950 heures) depuis 1997
- ◆ Deuxième année de mise en œuvre provinciale de l'école virtuelle francophone pour offrir des cours en ligne
- ◆ Introduction d'un nombre d'initiatives qui répondent à notre mandat de « l'équivalence », soit :
 - Appui au service de garde avant et après l'école à deux endroits
 - Appui aux prématernelles
 - Embauche d'un consultant contractuel pour le préscolaire
 - Développement et/ou administration annuel de tests de rendement langagier aux élèves de 12^e année
 - Offrir un plus grand nombre de cours d'études professionnelles et technologiques
 - Ressources pour les bibliothèques d'école et les Services pédagogiques
 - Enseignement de l'espagnol comme troisième langue à presque toutes les écoles
 - Cours en ligne pour élèves du secondaire 2^e cycle
 - Une direction d'école responsable de l'école virtuelle francophone - conseil tutelle
 - Création d'une base de données pour les plans de leçons et les tests/examens
 - Plus de temps de préparation pour les enseignants de classes à niveaux multiples
 - Services itinérant en counselling pour les élèves du secondaire aux écoles à l'extérieur d'Edmonton
 - De nombreux partenariats avec des organismes de la communauté francophone
 - Appui pour les activités parascolaires en fournissant des locaux dans nos écoles
 - Appui pour l'installation de parcs de jeux et d'équipement à trois écoles
 - Mise sur pied de cours spécialisés avec L'UniThéâtre, le Centre de développement musical, le Centre d'accueil et d'établissement, La Girandole
 - Développement de tests de fin d'année en français pour six niveaux et en mathématiques pour quatre niveaux
 - Participation au Alberta Assessment Consortium
 - Cours d'été pour les élèves du secondaire 2^e cycle
 - Camps d'été en lecture, anglais langue seconde, intégration culturelle et francisation
 - De nombreuses activités de développement professionnel pour le personnel
 - Achat et installation de la base de gestion Maplewood pour remplacer SIRS
 - Nouveau programme de formation et de mentorat pour les administrateurs et enseignants
 - Embauche d'une directrice principale à temps partiel

LE CONSEIL SCOLAIRE EN BREF

Élèves en maternelle	187
Élèves de 1 ^{re} à 12 ^e année	1 735
Personnel enseignant	136,33 étp
Employés de soutien	66,73 étp
Appui administratif	13
Appui pédagogique	8
Conseillers scolaires	7

CONSEILLERS SCOLAIRES

Claude Duret, président
 Martin Blanchet, vice-président
 Laurent Bolduc, conseiller public
 Josée Devaney, conseillère
 Paul Dumont, conseiller
 Fred Kreiner, conseiller public
 Denis Vincent, conseiller

APPUI ADMINISTRATIF

Henri Lemire, directeur général
 Robert Nantel, secrétaire-trésorier
 Constance Murphy, directrice principale
 Lynne Lambert, transport scolaire
 Isabelle Déchène Guay, communications
 Georges Veilleux, finances
 Martine Ruest, ressources humaines
 Suzanne Amyotte, transport et finances
 Nathalie Martel, secrétaire-réceptionniste (Bureau central)
 Lorraine Goulet, secrétaire administrative (Services pédagogiques)
 Francine Faucher, soutien technique (Services pédagogiques)
 Micheline Murray, soutien technique (Services pédagogiques)

APPUI PÉDAGOGIQUE - SERVICES PÉDAGOGIQUES

Michelle Tardif, besoins spéciaux (1,0)
 Mireille Prévost, élémentaire (1,0)
 Denise Moulun-Pasek, secondaire (0,95)
 Suzanne Foisy-Moquin, enseignement religieux (0,40)
 Rock Larochelle, intégration des technologies (1,0)
 Michael Chiasson, comportements sociaux (1,0)
 Gilles Denis, conseiller itinérant en orientation (0,40)
 Ismaïl Osman-Hachi, agent de liaison foyer-école (1,0)
 Gilbert Guénette, directeur de l'École virtuelle francophone (1,0)

LES ÉLÈVES ET LES PROGRAMMES

Élèves avec besoins d'orthophonie :	62 (M à 3 ^e), 16 (4 ^e à 12 ^e) et 15 (préscolaire)
Élèves avec besoins exceptionnels légers et moyens :	24 financés (134 non-financés)
Élèves avec besoins exceptionnels sévères :	22,5 financés (11,5 non-financés)
Élèves au Campus de La Cité :	33
Élèves avec besoins en anglais langue seconde :	157
Élèves retenus en juin :	2
Élèves avec besoins en francisation :	267
Élèves à domicile :	0
Élèves qui ont quitté le Conseil scolaire depuis juin :	181 (dont 66 diplômés)
Élèves ayant participé au camp d'été en lecture :	32
Élèves ayant participé au camp d'été ALS :	17
Élèves ayant participé au camp d'intégration culturelle :	21

LES ÉCOLES

École	Communauté	Niveaux	Nombre d'élèves
Maurice-Lavallée	Edmonton	7 ^e à 12 ^e	479
Notre-Dame	Edmonton	M à 6 ^e	179
Sainte-Jeanne-d'Arc	Edmonton	M à 6 ^e	329
Père-Lacombe	Edmonton	M à 6 ^e	174
Gabrielle-Roy	Edmonton	M à 9 ^e	230
Citadelle	Legal	M à 9 ^e	104
La Mission	Saint-Albert	M à 9 ^e	144
La Prairie	Red Deer	M à 9 ^e	95
Boréal	Fort McMurray	M à 12 ^e	90
Saint-Christophe	Wainwright	M à 12 ^e	54
Desrochers	Jasper	M à 10 ^e	44
Total			1 922

RAPPORT ANNUEL 2005-2006 DU PARSA II

www.csrcn.ab.ca/publications/rapports.htm

RAPPORT SUR LES EFFECTIFS EN CLASSE 2006-2007

www.csrcn.ab.ca/publications/rapports.htm

Premier objectif : Possibilités d'un apprentissage de grande qualité pour tous

Résultat 1.1 : Le système d'apprentissage répond aux besoins de tous les élèves, ainsi qu'à ceux de la société et de l'économie.

Mesure de rendement		Résultats			Cible
		2003-2004	2004-2005	2005-2006	2005-2006
1.1.1. Pourcentages d'enseignants, de parents et d'élèves satisfaits du choix de cours qui est offert, y compris les beaux-arts, les carrières, la santé, l'éducation physique et la technologie.	Enseignants				
	Autorité scolaire	84,6	85,6	81,1	facultative
	Province	83,5	83,6	85,2	
	Parents				
	Autorité scolaire	76,6	n/d	72,7	facultative
	Province	75,4	75,0	76,6	
	Élèves				
	Autorité scolaire	66,3	76,7	75,6	facultative
	Province	68,5	71,5	72,6	
	Ensemble				
	Autorité scolaire	78,5	81,5	78,0	
	Province	75,8	76,7	78,1	

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Les pourcentages d'enseignants, de parents et d'élèves qui sont satisfaits du choix de cours offert, y compris les beaux-arts, les carrières, la santé, l'éducation physique et la technologie, sont sensiblement les mêmes à travers les écoles du Conseil que celle de la province. Notons qu'il est difficile de faire l'analyse à savoir si les répondants sont plus ou moins satisfaits avec un programme que l'autre.

- **Le Conseil aura négocié des ententes de collaboration avec des conseils avoisinants pour offrir ou obtenir des cours en français aux niveaux 9^e à 12^e année**

Le Conseil a négocié des ententes de collaboration avec *Red Deer Catholic*, *Saint-Albert Catholic*, *East Central Catholic* et *Fort McMurray Public* pour offrir un plus vaste choix de cours en français à ses élèves du niveau secondaire qui fréquentent des écoles anglaises ou d'immersion.

En septembre 2005, l'entente qui existait pour l'école Desrochers n'a pas pu être renégociée pour un cours offert par Parc Canada à cause de malentendu avec l'école secondaire anglaise qui a refusé la participation des deux élèves de 10^e année. Cependant, la demande a été acceptée par Parc Canada pour offrir le cours à l'automne 2006.

L'entente avec *Fort McMurray Public* a été formalisée au printemps 2006. Dans le cadre de cette entente, les deux conseils scolaires ont reçu un octroi de trois ans du gouvernement fédéral pour permettre aux élèves de 9^e (et 10^e en 2006-07) de l'école Boréal de suivre leurs cours d'études sociales et de français à *Westwood High School* et un cours d'option.

La direction générale du Centre-Nord et la directrice de l'école Maurice-Lavallée ont rencontré la direction de *St. Joseph High School* pour explorer la possibilité d'introduire un programme sport-école (soccer) à Maurice-Lavallée. Avant de se lancer dans une telle approche, le Conseil et l'école devront envisager au moins une année de planification et d'identification des ressources financières requises et des infrastructures pour pratiquer le sport désigné.

Pour la première fois depuis plusieurs années, un élève de Maurice-Lavallée a suivi un cours de musique 30 à *St. Joseph High School*, ce qui lui a permis de s'inscrire au programme de musique à *Grant McEwan College*.

Depuis deux ans, la direction de Maurice-Lavallée et le directeur général travaillent pour augmenter de façon significative le nombre de cours offerts par l'entremise des programmes d'éducation hors campus sous la supervision de Hank Meronyk (un contractuel et ancien enseignant avec *Edmonton Catholic*). Plus de 65 élèves ont participé à

ce programme qui leur permettait de vivre une vraie expérience au travail et d'obtenir des crédits.

- ***Le Conseil, en collaboration avec la FCSFA, l'AOC et l'ADLC, aura développé des cours en ligne pour toutes les matières de base de la 7^e à la 12^e année.***

Les cinq conseils scolaires francophones et *Pembina Hills School District* ont signé une entente de partenariat, document que le directeur général du Centre-Nord a rédigé avec l'aide d'Yvon Préfontaine de l'ASBA. Le Centre-Nord est le conseil tutelle et le directeur général est le co-superviseur du directeur de l'École virtuelle francophone avec Ralph Helder, directeur de l'ADLC. Toutefois dès septembre 2006, le conseil scolaire Centre-Est deviendra le conseil tutelle.

En 2005-2006, les cours suivants ont été offerts :

- Physique 20
- Sciences 9 et 10
- Biologie 20
- Mathématiques pures 20 et 30
- Mathématiques appliquées 10 et 30
- Études sociales 10 et 20
- Carrière et vie
- Communications 1210 et 1020
- Finances 1010
- Tourisme 1010
- Design 1010
- Alimentation 1010

Avec l'aide d'ADLC, trois nouveaux cours d'ÉPT ont été développés : COM1020 – Les médias et toi; DES1010 – Esquisses, dessins et maquettes; FOD1010 – Notions de base en alimentation.

- ***Le Conseil aura introduit les niveaux 10-11-12 à Boréal, La Prairie, Desrochers et Saint-Christophe.***

A l'automne 2006, les inscriptions en 10-11-12 à l'école Sainte-Christophe, Desrochers et Boréal sont les plus élevées dans leur histoire.

Il est encore impensable d'ouvrir une 10^e année à La Prairie jusqu'à ce qu'il y ait une nouvelle école. Cela est devenu encore plus clair lors d'une rencontre avec le député de *Red Deer South*, Victor Doerksen, le 24 mai 2006. Les parents ont posé de très bonnes questions au député et ils ont mis l'accent sur la nécessité d'avoir une nouvelle école M à 12^e année pour desservir la grande région de Red Deer.

- ***Le Conseil aura favorisé l'implantation provinciale du programme d'activité physique quotidienne au niveau 1^{er} à 9^e année.***

En 2005-2006, toutes les écoles ont mis en œuvre le nouveau programme obligatoire de l'activité physique quotidienne pour tous les élèves de la 1^{re} à la 9^e année. Plusieurs enseignants ont suivi de la formation au courant des deux dernières années et l'implantation s'est faite avec succès sous la direction de la conseillère pédagogique - élémentaire qui en a assumé le leadership. Elle a offert des sessions de formation sur l'APQ d'une durée de quatre heures à toutes les écoles.

Éric Larouche, Marc Potvin, Jean-Daniel Tremblay et Claude Viel ont accepté d'organiser en 2006-2007 une journée sportive pour élèves de 7^e à 9^e année. Les sports suivants ont été considérés comme activités centrales : curling, soccer, basketball ou badminton.

- ***Dans la mesure du possible, le Conseil privilégiera l'embauche de spécialistes en musique dans toutes ses écoles.***

Sauf à Saint-Christophe, toutes les écoles avaient en 2005-2006 un spécialiste en musique.

À Maurice-Lavallée, il y a un instructeur de musique qui fait un excellent travail auprès des élèves.

L'enseignante de musique qui travaille à la fois à Notre-Dame et à Père-Lacombe est en congé maternité depuis janvier 2006, mais elle a été remplacée par une instrutrice qui complètera son contrat en décembre 2006.

- **Le Conseil aura commandité une étude pour explorer la faisabilité d'ouvrir un programme de secondaire 2e cycle dans le nord-ouest Edmonton pour desservir les écoles Père-Lacombe, La Mission et Citadelle.**

Tout au long de l'année, le directeur général a rencontré régulièrement Joe Laplante, consultant indépendant en éducation, qui a réalisé une étude portant sur la faisabilité d'ouvrir une école secondaire francophone (1^{er} et/ou 2^e cycle) dans un territoire situé au nord de la *North Saskatchewan River*, à l'est de Redwater, à l'ouest de Stony Plain et s'étendant jusqu'à Barrhead.

Un sondage a été effectué auprès des élèves et des parents. Puis, M. Laplante a rencontré le personnel et les conseils des écoles Citadelle, Père-Lacombe, La Mission et Maurice-Lavallée.

Le consultant a recommandé que l'école soit établie à Saint-Albert afin de desservir les élèves du secondaire 2^e cycle de Legal, de Saint-Albert et résidant la zone située au nord-ouest d'Edmonton. De plus, il a souligné l'importance pour le Conseil d'envisager que l'école soit établie sur une base progressive en partenariat avec une école secondaire existante, tout en assurant le caractère distinct de l'éducation francophone et de l'administration.

Au printemps 2006, les conseillers ont demandé à l'administration d'entreprendre des pourparlers avec les deux conseils scolaires de Saint-Albert et d'organiser, à l'automne, des forums de consultation auprès des parents. L'implantation de l'ÉSN pourrait voir le jour en septembre 2007.

- **Le comité des TIC, sous la présidence du conseiller pédagogique en TIC, aura révisé annuellement le plan triennal en TIC.**

Ce plan compréhensif a été mis à jour à deux reprises pendant l'année et soumis au ministère en juin 2006. Il contient tous les éléments d'activités pour l'année à venir.

Réponse des parents sur le sondage de satisfaction administré en juin 2006. Je suis satisfait...

de l'utilisation de la technologie

Vraiment d'accord/D'accord	84 %	79 %
----------------------------	------	------

Réponse des élèves sur le sondage de satisfaction administré en juin 2006. J'utilise...

j'utilise l'ordinateur pour apprendre (4^e à 6^e)

Vraiment d'accord/D'accord	78 %	60 %
----------------------------	------	------

Réponse des élèves sur le sondage de satisfaction administré en juin 2006.

	4 ^e à 6 ^e	7 ^e à 9 ^e	10 ^e à 12 ^e
Mon enseignant me permet d'apprendre à l'aide de l'ordinateur	84 %	84 %	88 %

Réponse des enseignants sur le sondage de satisfaction administré en juin 2006. Je possède...

les compétences pour implanter les TIC

Vraiment d'accord/D'accord	78 %	86 %
----------------------------	------	------

- **Le conseiller pédagogique en TIC aura accompagné les enseignants, individuellement ou par école, dans l'intégration des TIC et du programme d'études.**

Rock Larochelle a investi beaucoup de temps dans les salles de classe pour faire connaître des logiciels éducatifs à la suite de ses recherches et analyses. Il a fait plusieurs recommandations et a installé de nombreux logiciels pédagogiques sur les serveurs des écoles.

Il a travaillé avec des classes et introduit divers programmes de formation : Gumby (création de productions multimédias en utilisant de la plasticine et une caméra Web – voir www.csrcn.ab.ca/accueil/gumby.htm), Hot Potatoes, Breeze et multimédia.

Il a également vu à l'implantation du bulletin secondaire dans sept écoles.

Avec un comité, le Conseil a révisé les questionnaires du sondage de satisfaction et le conseiller pédagogique en TIC a mis en place une méthode pour remplir les sondages, compiler les résultats et produire le rapport final via Internet.

Rock Larochelle collabore avec la coordonnatrice des communications pour la production des sondages de

migrations. Cette année, il a introduit une fonction pour remplir les sondages via Internet et de saisir automatiquement les données dans le programme LAMI qui fait l'analyse de la migration scolaire. De plus, il a conçu et distribué un sondage « carte postale » afin de réduire les coûts.

Le Conseil a inscrit ses élèves au fournisseur de courrier électronique Atrium, ce qui leur permet de correspondre avec les autres élèves des conseils scolaires francophones de l'Ouest et du Nord.

Cette année, le Conseil a introduit le projet « Schoolhouse Test » dans deux écoles. Ce logiciel permet la création d'une banque centrale de questions d'examen pour les Services pédagogiques.

Certaines écoles ont fait l'achat du logiciel d'aide Kurzweil qui permet à l'élève de faire lire n'importe quel texte à haute voix par l'ordinateur. Toutefois, ce logiciel n'a pas été retenu par le ministère de l'Éducation, donc le Conseil a encouragé toutes les écoles à acheter *Read and Write Gold* qui fait la lecture des textes en français et en anglais pour les élèves.

- ***Tous les enseignants auront développé et gardé à jour leur propre site Web.***

Le conseiller pédagogique en TIC a continué à former les enseignants à développer leur propre page Web. Environ 75 enseignants ont leurs propres pages Web. L'objectif est que ceux qui enseignent au secondaire l'aient avant la fin de l'année 2006 et les autres en 2007. De cette façon, toutes les classes seront « branchées » avec les foyers et élèves. Les enseignants suivent la formation un samedi et, en retour, ils ont droit à une journée personnelle aux frais du Conseil.

Le conseiller pédagogique continue à offrir des ateliers via le logiciel Breeze pour la création de tests, des leçons TIC, de Contribute, etc.

- ***Les secrétaires d'école, sous la direction du webmestre, auront gardé à jour leurs pages Web.***

Cette année, le Conseil a retenu les services d'un webmestre qui travaille à la mise à jour des pages Web et du site Web du Centre-Nord à raison de 10 heures par semaine.

Le conseiller pédagogique en TIC et le webmestre ont modifié les pages des écoles pour y ajouter des diaporamas, des vidéos des directions, un logiciel sécuritaire pour visionner en ligne les notes des élèves.

En plus, le conseiller pédagogique a offert des ateliers de la formation des nouvelles secrétaires en Contribute et Dreamweaver.

- ***Le personnel aura assuré le développement de stratégies/résultats d'implantation des services découlant de SuperNet et de la vidéoconférence.***

Après déjà plusieurs années, le Conseil peut enfin dire que ses écoles ont accès à SuperNet et que celles situées à l'extérieur d'Edmonton ont accès à la vidéoconférence.

- ***Un laboratoire de formation du personnel aura été installé.***

Six ordinateurs, formant un laboratoire de formation, permettent au personnel à Notre-Dame d'avoir accès à diverses formations.

- ***Les écoles auront implanté un nouveau système de gestion des données « Maplewood » pour remplacer SIRS.***

Le conseiller pédagogique en TIC a consacré beaucoup de temps à implanter le nouveau système de gestion d'information des élèves « Maplewood », à former les secrétaires et les directions d'école et à développer des modules de bases de données pour répondre aux besoins des écoles. Il a également installé et supervisé un Centre d'assistance pour répondre aux demandes d'aide du personnel, surtout les secrétaires et directions.

À sept écoles, les parents ont accès en ligne aux notes de leurs enfants grâce à « Markbook » qu'utilisent les enseignants.

Mesure de rendement		Résultats			Cible
		2003-2004	2004-2005	2005-2006	2005-2006
1.1.2. Pourcentages d'enseignants, de parents et d'élèves satisfaits de la qualité générale de l'éducation de base.	Enseignants				
	Autorité scolaire	94,2	93,0	94,4	facultative
	Province	92,6	93,9	94,8	
	Parents				
	Autorité scolaire	82,0	n/d	82,6	facultative
	Province	76,6	78,9	81,6	
	Élèves				
	Autorité scolaire	88,4	90,2	89,7	facultative
	Province	83,2	85,6	86,6	
	Ensemble				
	Autorité scolaire	88,2	91,6	88,9	
	Province	84,1	86,1	87,7	

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

La question considérée la plus pertinente du sondage ministériel est celle qui porte sur la satisfaction, en générale, de la qualité de l'éducation de base à travers l'Alberta. Il est intéressant de noter, qu'en général, le taux de satisfaction des albertains – enseignants, parents et élèves – est très élevé et continue de croître. Pour le Conseil, il est encore plus significatif de noter que cette satisfaction est plus élevée que la moyenne provinciale.

- ***Le Conseil aura élaboré un plan de communication afin de faire connaître, mettre en pratique et diffuser une nouvelle culture corporative basée sur les principes de coopération, d'équité et d'inclusion.***

Le directeur général a écrit divers documents et un article dans l'Écho pour expliquer le modèle et les efforts du CSCN à l'appliquer dans ses politiques et pratiques.

Un comité ad hoc composé d'Adèle Amyotte, Daniel Blais, Marie-Claude Faucher, Nicole Payette, Jean-Daniel Tremblay et Claude Viel a été formé afin d'explorer comment mieux utiliser les agendas pour communiquer les objectifs francophones (publics et catholiques) de nos écoles.

- ***Le Conseil aura fait connaître le modèle de gestion composée aux employés, aux parents et à la communauté.***
- ***Le Conseil aura mis en place une formation pour assurer que les employés intègrent pleinement sa vision et mission afin de renforcer leur engagement.***

Aucune activité concrète n'a été entreprise sauf pour l'orientation des nouveaux conseillers et des nouveaux enseignants.

- ***Les conseillers se seront donnés plus de temps et d'occasions pour leur propre formation.***

Les conseillers ont assisté à l'AGA de la FCSFA, une retraite annuelle à l'hôtel Ramada en mars 2006. Le plan triennal a été élaboré lors de ces deux derniers jours.

Presque tous les conseillers ont assisté à des réunions provinciales et à des conférences nationales.

- ***Le Conseil aura élaboré toute politique jugée nécessaire.***

Ces politiques ont été adoptées :

- Prêt de service
- Service de la prématernelle
- Utilisation du matériel informatique

- Gestion par école
- Ordinateurs portables
- Santé et sécurité
- Cours développés localement.
- Prestation de services aux élèves ayant des besoins spéciaux
- Identité visuelle
- Projets de recherche
- Partenariats éducatifs et parrainages pédagogiques
- Intrusion, perturbation et interruption
- Enfants des chauffeurs d'autobus

Ces politiques ont été amendées :

- Ouverture et désignation de nouvelles écoles et programmes
- Élections scolaires : Générale
- Fermeture d'écoles et de programmes
- Réunions du Conseil scolaire Centre-Nord
- Réunions du Conseil scolaire catholique Centre-Nord
- Nomination de la direction générale
- Affectation des directions d'école
- Responsabilités des dirigeants
- Responsabilités d'un conseiller ou d'une conseillère catholique
- Conseil d'école
- Recrutement de la direction d'école.
- Zones de marcheurs
- Environnement non-fumeur
- Gestion financière
- Aires de fréquentation

Cette politique a été abrogée :

- Plan de retraite anticipée

Mesure de rendement		Résultats			Cible
		2003-2004	2004-2005	2005-2006	2005-2006
1.1.3. Pourcentages d'enseignants, de parents et d'élèves satisfaits de l'accès, en temps opportun, aux services offerts aux élèves à l'école (par exemple, sur le plan de l'orientation scolaire, du counselling de carrière, des services de bibliothèque et du soutien offert aux élèves ayant des besoins spéciaux).	Enseignant				
	Autorité scolaire	n/d	65,8	71,6	facultative
	Province	n/d	76,7	71,5	
	Parents				
	Autorité scolaire	n/d	n/d	54,6	facultative
	Province	n/d	54,9	56,9	
	Élèves				
	Autorité scolaire	n/d	76,1	73,4	facultative
	Province	n/d	76,7	77,1	
	Ensemble				
	Autorité scolaire	n/d	71,0	66,6	facultative
	Province	n/d	67,2	68,5	

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Cette question veut découvrir le taux de satisfaction des enseignants, des et parents et des élèves relativement à l'accès aux services offerts aux élèves à l'école en orientation scolaire, counselling de carrière, services de bibliothèque et soutien offert aux élèves ayant des besoins spéciaux. Notons qu'il est difficile de comprendre pourquoi le questionnaire ministériel englobe quatre services dans une telle question mais, peu importe, les résultats combinés laissent croire que la satisfaction, quoique faible, est légèrement plus élevée ailleurs qu'au Centre-Nord. Pourtant, à la lecture de ce rapport annuel, le lecteur pourra constater les investissements importants qu'a apportés le Conseil dans trois domaines, orientation scolaire, counselling de carrière et soutien offert aux élèves ayant des besoins spéciaux ce qui devrait présager une satisfaction plus accrue l'an prochain.

Notons que le faible taux de satisfaction des parents dans ces domaines pourraient être le résultat de l'impossibilité pour plusieurs de répondre fidèlement à cette question contentant quatre éléments. De plus, les parents d'enfants à l'élémentaire ou qui n'ont pas de besoins spéciaux sont mal placés pour y répondre ce qui pourrait donner un haut pourcentage de non répondants résultant en l'illusion d'un faible taux de satisfaction.

Le Conseil demeure préoccupé par le fait que le financement est adéquat pour offrir la pleine gamme des services à des élèves qui ne sont pas « codés », mais pour lesquels nous avons identifiés des besoins qui ne correspondent pas aux normes ministérielles. La formule ministérielle pour le financement de ces élèves est dite incluse dans le financement de base, mais il reste que les services spécialisés requis et offerts en français coûtent plus chers aux autorités francophones vu la pénurie de spécialistes qui parlent français. Le Réseau provincial en adaptation scolaire fournit de nombreux services spécialisés mais ceux-ci sont généralement limités aux élèves ayant des difficultés plus sévères. Nous nous inquiétons des autres élèves pour qui le Réseau n'a pas les suffisamment de fonds pour répondre à leurs besoins.

MESURE LOCALE – Le pourcentage des parents d'enfants d'âge préscolaire satisfaits de la collaboration avec le Conseil scolaire et la qualité des programmes et services pour leur enfant.

- ***Le Conseil aura mené une étude sur son rôle et ses responsabilités dans le domaine du préscolaire et des prématernelles.***

Au printemps 2006, le consultant Richard Vaillancourt a entrepris une étude afin de faciliter l'intégration des enfants au milieu scolaire et de renforcer la langue et la culture françaises. En juin, il a étudié la situation des 10 prématernelles œuvrant dans nos écoles afin de mieux cibler les mesures d'appui à leur offrir au cours des prochaines années.

Les objectifs étaient de :

- Établir des liens stratégiques entre les différentes initiatives en développement de la petite enfance aux niveaux régional, provincial et national;

- Décrire la situation des prématernelles et identifier les forces et les défis; d'analyser la situation et dégager des constats;
- Favoriser la collaboration en identifiant les rôles des intervenants et encourager l'arrimage des services offerts par les partenaires;
- Proposer un modèle de gestion et de programmation pour les prématernelles;
- Recommander des pistes en suivi à l'étude de faisabilité.

Le Conseil souhaite la mise en place d'un modèle de gestion et de programmation pour la prématernelle. L'intention est de soutenir davantage les services actuels, de les bonifier et d'en assurer la continuité. Le modèle devra être souple, flexible et adapté aux réalités des différents milieux.

Un comité ad hoc a été formé pour accompagner le consultant et est composé d'un parent, d'une éducatrice, d'une direction d'école, d'une conseillère pédagogique, d'une consultante en adaptation scolaire et d'une employée de la FPFA. Le comité a validé les paramètres de l'étude et donné son avis sur les modalités de consultation.

Le directeur général a rencontré régulièrement le consultant et l'a assisté dans le développement d'un plan d'action et la future implantation du modèle de gestion.

De plus, le directeur général siège toujours au comité provincial sur la petite enfance (PANE). Au nom de ce comité, il a fait une présentation aux 10 présidents-directeurs généraux des autorités régionales de services à la famille et à l'enfance. Le comité du PANE cherche un moyen d'intégrer la structure, les programmes et les services de *Children's Services* aux organismes francophones. De plus, le comité a demandé au Ministère de subventionner un centre de l'enfant et de la famille avec coordination provinciale et réseau de quelques 25 satellites locaux. Un Centre pour la famille devrait voir le jour dans la région d'Edmonton l'an prochain.

- ***Le Conseil aura embauché un contractuel pour porter le dossier du préscolaire.***

Les services du contractuel Richard Vaillancourt ont été retenus à partir du printemps 2006. En 2006-2007, il œuvra pour le CSCN à raison de 40 jours. Il assurera la mise en place progressive du modèle et du plan d'action élaboré à la suite de l'étude au cours de l'année scolaire 2006-2007.

- ***Les écoles Saint-Christophe, Boréal, Desrochers, La Prairie et Citadelle auront reçu un don du Conseil pour mettre en œuvre ou renforcer le programme de prématernelle.***

Pour la quatrième année, ces écoles ont reçu un don du Conseil pour appuyer leur programme de prématernelle à raison de 3 000 \$ pour un programme de trois demi-journées par semaine, 4 000 \$ pour quatre demi-journées et 5 000 \$ pour cinq demi-journées. De plus, certaines ont reçu des fonds pour l'achat d'équipement et de ressources.

Dans le cas de Saint-Christophe, le don a dû être augmenté en avril, mai et juin parce que le nombre d'enfants étaient substantiellement réduit donc menaçait l'existence du programme.

Le Conseil a collaboré étroitement avec Mélanie Crouse, éducatrice, et les parents à Jasper pour le déménagement de la prématernelle au sous-sol d'une église près de l'école Desrochers.

- ***Le Conseil aura invité les éducatrices des prématernelles à des activités de formation.***

Les éducatrices ont participé au Réseau entre aide en février 2006.

D'autres formations ont été planifiées pour les éducatrices en partenariat avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta et aussi sous la direction de Richard Vaillancourt.

- ***Les programmes de maternelle auront mis plus d'accent sur l'intervention précoce en pré-lecture et pré-écriture.***

Durant les deux dernières années, les Services pédagogiques ont mis l'accent sur cette dimension lors des sessions de formation avec les enseignantes de la maternelle. Les directions et les enseignantes ont dénoté un véritable progrès de ce côté-là.

- ***Le Conseil aura essayé d'obtenir du financement provincial pour continuer à offrir un programme de maternelle à temps plein.***

Le ministre de l'Éducation a confirmé que la province n'était pas prête à le faire en dépit d'une des recommandations centrales de l'*Alberta Commission on Learning*. Cependant, grâce aux octrois fédéraux et à l'entente de la FCSFA, le Conseil paie la majeure partie de ce coût additionnel.

- ***La conseillère pédagogique à l'élémentaire aura exploré la programmation pour la prématernelle développée en Saskatchewan.***

Récemment, la Fédération des parents francophones de l'Alberta a développé et offert aux éducatrices des prématernelles une session de sensibilisation au nouveau programme de prématernelle francophone de l'Alberta. Ce programme est largement inspiré de celui de la Saskatchewan et incorporé à la programmation des prématernelles en Alberta.

- ***Le Conseil aura développé une politique sur l'admissibilité des enfants en prématernelle.***

À la suite d'une consultation auprès des présidences et des éducatrices des prématernelles au printemps 2005, le directeur général a rédigé en 2005-2006 une politique sur les prématernelles qui a été adoptée par le Conseil.

- ***Des enfants d'âge préscolaires à Edmonton auront assisté au programme Head Start.***

Le programme ABC Head Start a été implanté en 2005-2006 à l'école publique Gabrielle-Roy. Il vise à offrir une programmation spéciale à 16 enfants d'âge préscolaire ayant des besoins spéciaux et provenant de foyers à revenu faible. Les enfants sont sous la supervision d'une enseignante, d'un travailleur social, d'un agent culturel, de deux aides à mi-temps et d'une orthophoniste. Entièrement subventionné par la province, le programme a été offert tous les après-midis. Le transport était fourni gratuitement aux enfants admissibles au programme et vivant à Edmonton. ABC Head Start Society s'est occupé du transport à l'heure du midi et les enfants prenaient les autobus du Centre-Nord en fin de journée.

- ***Le Conseil aura appuyé les écoles qui ouvriront un programme de garde avant et après l'école.***

Il y a deux programmes du genre offerts dans nos écoles : à La Prairie et à Gabrielle-Roy pour les élèves de Sainte-Jeanne-d'Arc et de Gabrielle-Roy. Le CEPP a aménagé dans trois locaux à l'école publique Gabrielle-Roy pour y offrir son service de garde en 2006-2007.

D'autres écoles y songent, mais il est difficile d'obtenir le nombre d'enfants requis et des employées prêtes à travailler de 7 h à 18 h.

Résultat 1.2 : Les écoles sont sécuritaires et bienveillantes.

Mesure de rendement		Résultats			Cible
		2003-2004	2004-2005	2005-2006	2005-2006
1.2.1. Pourcentages d'enseignants, de parents et d'élèves estimant que l'école offre un milieu sécuritaire aux élèves, qu'ils y apprennent l'importance d'être bienveillants et respectueux envers les autres et qu'ils y sont traités en toute justice.	Enseignants				
	Autorité scolaire	93,0	93,2	93,3	facultative
	Province	90,6	92,3	92,8	
	Parents				
	Autorité scolaire	82,9	n/d	87,1	facultative
	Province	78,0	79,9	82,1	
	Élèves				
	Autorité scolaire	73,9	83,9	82,3	facultative
	Province	73,5	77,2	78,4	
	Ensemble				
	Autorité scolaire	83,3	88,5	87,6	
	Province	80,7	83,1	84,4	

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

La province demande aux conseils scolaires de cueillir des données par rapport au taux de satisfaction des enseignants, des parents et des élèves relativement à l'école comme milieu sécuritaire pour les élèves et institution où ils y apprennent l'importance d'être bienveillants et respectueux envers les autres et qu'ils y sont traités en toute justice. Nous pouvons rapporter positivement que les trois cohortes interrogés pour cette question ont répondu plus favorablement que la moyenne provinciale. L'ensemble des trois donne un taux de satisfaction de 87,6 % comparativement à 84,4 pour l'Alberta.

- **Le Conseil renouvellera le mandat du Comité directeur de l'éducation et de l'accueil des nouveaux immigrants mais reconsidèrera la participation de NAARR.**

Ismaïl Osman-Hachi est l'agent de liaison foyer-école pour nos cinq écoles d'Edmonton depuis le début janvier 2005. Pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants à leur communauté d'accueil, il collabore avec le Centre d'accueil et d'établissement (CAÉ) et les diverses agences gouvernementales. Le directeur général a également co-présidé le comité directeur des services d'accueil et d'éducation à la communauté immigrante avec Alain Nogue. L'an prochain, le Centre-Nord envisage des moyens autres que ce comité pour collaborer avec la communauté immigrante. Le CSCN a demandé que la question soit revue à l'automne 2006 afin de recommander une approche différente, moins encombrante pour les écoles et moins exigeante pour le bureau central du Centre-Nord

- **L'administration de l'école Maurice-Lavallée aura été proactive dans son approche pour la sécurité des élèves en collaborant avec la police.**

Un policier a fait une présentation à l'école Maurice-Lavallée sur l'utilisation des chiens pour les fouilles de drogue dans les écoles.

La direction de l'école et le directeur général ont essayé de convaincre la police d'Edmonton, voire même un policier individuellement, de venir à l'école au plus deux fois par mois. Malheureusement, cela n'a pas été couronné de succès jusqu'à présent. Ils sont prêts à venir lors d'incidents sérieux, mais pas de façon régulière.

- **Le Conseil aura introduit un nouveau programme de mesures d'urgence (Hour Zero), y compris des mesures pour le confinement (lock down).**

Beaucoup de temps a été consacré pour formuler et à finaliser une entente de services très importante avec l'entreprise Hour Zero. Deux sessions ont eu lieu avec Donna Gingeras et Aaron Mason : une en mars pour les personnes-ressources du Conseil et l'autre en avril pour les directions et 2 à 6 représentants par école. Les buts étaient de :

- Apprendre à remplir le gabarit électronique pour préparer le plan et les cartes d'école
- Apprendre à former le personnel, incluant comment expliquer la présentation PowerPoint, le *Staff Orientation Guide* et le *Quick Reference Guide* (les deux seront traduits)
- Identifier les ressources locales
- Préparer les commandes d'équipement à acheter pour les écoles et les salles de classe.

Aaron Mason et Donna Gingeras ont visité les écoles et ont fait faire deux exercices d'évacuation avec les élèves. Les contractuels ont visité les écoles Boréal, Citadelle, Saint-Christophe et La Mission. À l'automne 2006, ils iront à Desrochers, Gabrielle-Roy, Notre-Dame, Maurice-Lavallée, Sainte-Jeanne-d'Arc, Père-Lacombe et au Campus de La Cité. Ils continueront par la suite à préparer toute la documentation pertinente à ce projet, y compris des plans et cartes d'urgence pour toutes les écoles et les sites de travail du CSCN. La mise en œuvre se poursuivra en 2006-2007 auprès du personnel enseignant.

Le directeur général a également participé à des rencontres avec CHA pour discuter de la planification locale, municipale et provinciale en vue d'une pandémie de grippe. Il a également remis aux directions d'école et conseillers pédagogique une présentation PowerPoint du Nouveau-Brunswick sur l'importance d'élaborer un plan d'urgence.

Les directions ont discuté des procédures de l'école pour assurer la sécurité ainsi que de l'importance de fermer en tout temps les portes extérieures secondaires à clé, du moins en milieu urbain.

Une direction d'école a expliqué aux autres les moyens pris par son école pour informer les parents au sujet du site Web www.nexopia.com et sur la façon d'enlever la biographie de leur enfant.

- ***Le Conseil aura introduit des changements dans les horaires afin de réduire le temps que passent les élèves dans l'autobus.***

À différentes reprises, la coordonnatrice du transport et le directeur général ont rencontré les directions des trois écoles du sud-est pour essayer de rationaliser le transport. En septembre 2005, un système de transfert a été implanté, ce qui a réduit d'environ 40 % le nombre d'autobus qui faisait l'aller-retour entre les écoles Sainte-Jeanne-d'Arc et Gabrielle-Roy.

En 2005-2006, 1 598 élèves utilisaient le transport scolaire. Cela a nécessité 78 autobus, deux taxis et trois transports parentaux pour un total de 83 trajets. De plus, trois nouveaux trajets d'autobus ont été ajoutés pour mieux desservir les élèves des écoles Maurice-Lavallée, Sainte-Jeanne-d'Arc et Gabrielle-Roy vivant dans le nord et le centre d'Edmonton.

Les trajets les plus longs sont ceux qui se rendent à Maurice-Lavallée en provenance de Millet (94 minutes), de Stony Plain (90 minutes), de Gibbons (86 minutes) et de Legal (80 minutes).

En 2005-2006, il a été très difficile d'ajouter de nouveaux trajets d'autobus et de réduire la durée – trop longue – de certains trajets en raison de la pénurie de chauffeurs. De nombreuses zones de construction routière ont également affecté durement la durée des trajets.

- ***La responsable du transport assurera une meilleure supervision du système autobus.***

Étant donné le nombre très élevé de trajets d'autobus, un poste additionnel a été créé au bureau central pour appuyer la coordonnatrice au transport et le préposé aux finances. Ainsi, la coordonnatrice du transport a eu plus de temps pour effectuer une supervision accrue des autobus et rencontrer plus régulièrement les directions des trois écoles du sud-est d'Edmonton afin d'améliorer le service de transport.

Réponse des parents sur le sondage de satisfaction administré en juin 2006. Je suis satisfait...

du service de transport scolaire

Vraiment d'accord/D'accord 77 %

Pas d'accord/Vraiment pas d'accord 8 %

La coordonnatrice du transport a également planifié une rencontre en début d'année avec les directions et les chauffeurs d'autobus afin de revoir les rôles et les responsabilités, le code de vie, etc. La première rencontre aura lieu en septembre 2006 au Northland Park.

- ***Le Conseil aura commencé à mettre en œuvre les règlements du ministère des Ressources humaines et Emploi.***

Sans avoir nécessairement entrepris le plus gros du travail d'implantation, le Conseil a quand même échangé avec les autres conseils scolaires pour connaître leurs pratiques exemplaires. Il semblerait que le ministère de l'Éducation est sur le point d'assister les autorités avec l'implantation de la politique provinciale.

Résultat 1.3 : Des programmes et des mesures de soutien efficaces sont disponibles aux élèves à risque.

Mesure de rendement	Résultats					Cible	
	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
1.3.1. Taux annuel d'abandon scolaire des élèves âgés de 14 à 18 ans.	Autorité scolaire	3,5	8,0	5,6	7,1	3,5	
	Province	6,1	6,3	5,5	5,3	4,9	

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

La province garde des données par rapport au taux annuel d'abandon (décrochage scolaire). Il est difficile de dégager une tendance du côté des écoles du Centre-Nord sauf pour dire que la dernière année du moins, il y a une amélioration nette par rapport aux trois années antérieures. Positif aussi, est le fait que le taux d'abandon est moins élevé dans les écoles du Centre-Nord que pour l'ensemble de l'Alberta.

• **La plupart des écoles élémentaires auront introduit un programme de douance pour les élèves des niveaux 3-4-5-6.**

La conseillère pédagogique – besoins spéciaux – a fait l'inventaire des différentes sortes d'activités et de stratégies utilisées en classe pour favoriser les élèves doués et talentueux. Ce sujet est abordé fréquemment avec les directions et les Services pédagogiques lors des réunions administratives des cadres scolaires.

Le Conseil s'est doté d'une façon plus précise pour identifier les élèves doués. Un formulaire contenant les critères d'identification a été inclus dans son « Guide pour les besoins en adaptation scolaire ». Le Conseil utilisera, entre autres, l'Otis-Lennon, un test d'évaluation de groupe, et ce, dès la 6^e année. Nous sommes à la recherche d'instruments d'identification évaluation des élèves afin d'amorcer l'évaluation des élèves doués à partir d'un plus âge.

• **Le Conseil aura effectué un « premonitoring » de ses programmes et services pour élèves ayant des besoins spéciaux.**

Dès septembre, la conseillère en adaptation scolaire a pris une journée par école pour rencontrer les directions au sujet de l'identification des besoins spéciaux et pour revoir les dossiers de ces élèves. Elle a remis la feuille de route des activités à réaliser en septembre : codes, critères, plan d'intervention personnalisé (PIP), monitoring, etc.

Elle a remis des documents portant sur la révision des normes relatives à la programmation en adaptation scolaire. En collaboration avec le Réseau, elle a organisé une journée de travail sur les normes en adaptation scolaire et le monitoring en octobre pour les directions d'école. Vicky Brassard, membre du comité de révision des normes, y a fait une courte présentation sur les attentes du Ministère.

Dans le cadre du « premonitoring », la conseillère en adaptation scolaire a présenté les normes en adaptation scolaire aux équipes-écoles lors des journées pédagogiques flottantes ou en petits groupes à l'école lors de rencontres spéciales.

Elle a aussi fait une présentation du « Guide pour les besoins en adaptation scolaire » et en a remis une copie à toutes les directions. Ce guide contient, entre autres, des formulaires pour l'identification des élèves ayant des besoins spéciaux, pour le consentement éclairé et écrit des parents, des grilles d'observation dans les domaines du langage, du comportement, des difficultés d'apprentissage, de la douance, etc.

• **Le ministère de l'Éducation aura fait un « monitoring » des programmes et des services reliés aux besoins spéciaux.**

En février 2005, le Conseil a demandé au ministère de l'Éducation de faire le monitoring de ses programmes en adaptation scolaire. L'exercice a eu lieu du 3 au 7 avril 2006.

Pour bien mettre les choses en place, la conseillère pédagogique – besoins spéciaux – a entrepris un « premonitoring » ce qui lui a permis de travailler de plus près avec les directions et les responsables de ces services.

En octobre 2005, toutes les directions d'école ont participé à une journée de formation sur un nouveau document gouvernemental portant sur la révision des normes relatives à la programmation en adaptation scolaire.

- **Les écoles auront implanté les recommandations du « premonitoring » et du « monitoring ».**

À la fin d'août 2006, le Conseil a reçu le rapport final et les résultats sont très élogieux. La responsable du monitoring a vanté le leadership des écoles, des Services pédagogiques et du bureau central, la qualité du guide développé par la conseillère pédagogique, la très grande collaboration entre les intervenants, l'accueil chaleureux des écoles, le travail d'équipe, la bonne connaissance du personnel dans le développement du plan d'intervention personnalisé, le fait que les dossiers étaient complets à 90 % contrairement à 60 % au niveau provincial. Elle ajouta : « You've outstripped everyone... you've raised the bar for all other districts... this is the best we've seen across Alberta so far. »

Les éléments à améliorer sont les suivants :

- Quantification et formulation trop vague des objectifs;
- Importance de garder des preuves écrites et d'assurer les suivis
- Investir plus d'effort auprès des élèves doués; et, surtout
- Maintenir le haut niveau de performance des écoles dans les domaines de l'enfance exceptionnelle.

- **Le Conseil continuera à bonifier la littératie précoce en y ajoutant 50 % de l'octroi provincial pour les niveaux 1 et 2, et en y ajoutant une autre somme des fonds du PARSa pour les niveaux 3-4-5-6, au besoin.**

Toutes les écoles ont à leur emploi une enseignante à temps partiel qui travaille auprès d'élèves ayant des difficultés en lecture. Antérieurement, les conseils scolaires recevaient une subvention expressément pour les élèves en 1^{re} et 2^e. Le CSCN continue à subventionner ce programme à partir du PARSa afin que les élèves de 3^e à 6^e année y aient accès. Les Services pédagogiques gèrent le programme conjointement avec un comité d'enseignantes affectées à cette activité.

La conseillère pédagogique – élémentaire – a offert l'atelier « Paul et Suzanne » aux enseignantes et aides de maternelle. Ce programme favorise l'accompagnement de l'enfant francophone ayant des besoins en francisation.

- **Le Conseil, de concert avec la FCSFA, essaiera d'obtenir du gouvernement provincial les fonds présentement attribués aux autorités de santé afin d'améliorer les services destinés aux élèves (Student Health Initiative Program).**
- **Le Conseil, conjointement avec la FCSFA, revendiquera la création d'un SHIP uniquement pour les conseils francophones et géré par le Réseau en adaptation scolaire.**

De concert avec le Réseau provincial d'adaptation scolaire et la FCSFA, le Centre-Nord cherche toujours à convaincre les fonctionnaires du bien-fondé que les conseils francophones gèrent eux-mêmes ces fonds et les services qui en découlent.

Lors de deux rencontres avec des hauts fonctionnaires au ministère de l'Éducation au printemps 2006, le directeur général a fait valoir la position de la FCSFA pour assurer le bien-fondé d'une approche de livraison de services en français par le truchement de fonds supplémentaires octroyés au Réseau provincial en adaptation scolaire. Nous avons raison de croire que la province répondra positivement à sa demande afin d'implanter un SHIP provincial et en français en 2006-2007.

Entre-temps, heureusement, la majorité des autorités de santé a remis au Conseil une partie de leur subvention. Celles d'Edmonton et de Saint-Albert lui remettent environ 85 % de cette subvention, ce qui permet au Centre-Nord de payer une partie des salaires du travailleur social et de l'agent de liaison foyer-école.

- **Le Conseil continuera à gérer le Réseau provincial d'adaptation scolaire.**

Il a été confirmé en juin 2006 que le Centre-Nord continuerait à exercer son rôle de conseil tutelle (*agent board*) du Réseau, ce qu'il fait depuis sa formation, il y a huit ans.

À titre de représentant des directions générales, le directeur général du Centre-Nord a rencontré très régulièrement Suzanne Gareau-Kubicki et Patricia Rijavec. Il a assisté à au moins cinq rencontres avec les fonctionnaires en 2005-2006 pour obtenir du financement de base supplémentaire et pour essayer le déficit.

Depuis trois ans, le Réseau a assumé la coordination du Réseau de formation du personnel et des 50 000 \$ qui ont été attribués par le fédéral. À l'avenir, cette responsabilité reviendra au Conseil scolaire du Sud de l'Alberta.

- **Les écoles du Conseil auront utilisé les services de diagnostique, d'évaluation, de formation et de coordination offerts par le Réseau.**

Nos écoles utilisent tous les services variés offerts par les spécialistes du Réseau. Des données à cet effet sont disponibles dans le rapport annuel du Réseau.

Deuxième objectif : Excellence des résultats des élèves**Résultat : 2.1: Les élèves atteignent des normes élevées.**

Mesure de rendement		Résultats (en pourcentages)					Cible
2.1.1. Pourcentages des élèves de 3 ^e , 6 ^e et 9 ^e année (résultats de la cohorte) qui ont atteint la norme acceptable et les pourcentages qui ont atteint la norme d'excellence aux tests de rendement provinciaux.		A E [*] 2001-2002	A E [*] 2002-2003	A E [*] 2003-2004	A E [*] 2004-2005	A E [*] 2005-2006	A E [*] 2005-2006
3^e année							
Arts du langage anglais	Autorité scolaire	83,1 / 10,4	87,9 / 8,1	90,5 / 15,5	82,6 / 8,4	71,8 / 4,6	
	Province	89,6 / 16,4	90,1 / 17,2	90,5 / 16,5	91,1 / 18,0	89,8 / 15,6	
Mathématiques	Autorité scolaire	91,0 / 34,2	94,1 / 28,3	92,9 / 38,2	86,5 / 28,1	88,8 / 19,1	
	Province	88,7 / 29,2	89,3 / 32,4	89,2 / 29,9	88,5 / 28,8	90,3 / 29,7	
6^e année							
Arts du langage anglais	Autorité scolaire	90,4 / 11,0	87,8 / 15,3	84,9 / 10,1	78,5 / 11,7	75,6 / 9,6	
	Province	88,6 / 16,5	89,2 / 19,0	87,0 / 17,0	85,9 / 17,2	87,6 / 17,7	
Français	Autorité scolaire	92,8 / 14,5	94,7 / 22,6	95,0 / 17,3	94,5 / 24,4	96,2 / 20,4	
	Province	91,1 / 16,4	95,3 / 21,7	95,4 / 18,6	94,2 / 23,3	96,5 / 20,1	
Mathématiques	Autorité scolaire	94,3 / 12,1	92,5 / 21,8	78,1 / 23,4	86,0 / 13,4	81,0 / 12,7	
	Province	85,2 / 19,7	85,6 / 19,3	86,2 / 23,3	86,0 / 20,0	83,0 / 17,2	
Sciences	Autorité scolaire	87,8 / 20,1	90,2 / 25,6	81,3 / 12,2	82,9 / 15,9	80,4 / 12,0	
	Province	86,7 / 24,6	87,9 / 26,5	88,3 / 28,8	88,0 / 28,6	87,1 / 30,8	
Études sociales	Autorité scolaire	93,5 / 13,7	90,2 / 21,8	76,8 / 11,6	81,7 / 12,2	86,8 / 16,5	
	Province	85,9 / 21,3	86,4 / 22,3	86,4 / 21,7	87,0 / 23,9	86,8 / 25,3	
9^e année							
Arts du langage anglais	Autorité scolaire	87,4 / 13,8	91,6 / 14,5	90,2 / 16,3	91,0 / 15,3	93,8 / 18,8	
	Province	89,8 / 16,7	89,2 / 15,4	88,9 / 14,2	89,1 / 16,1	88,2 / 15,5	
Français	Autorité scolaire	88,5 / 16,1	92,0 / 26,1	90,6 / 12,5	87,8 / 12,2	85,0 / 8,8	
	Province	88,4 / 18,7	94,4 / 27,8	88,1 / 15,8	89,5 / 17,9	87,9 / 15,0	
Mathématiques	Autorité scolaire	75,3 / 16,5	83,3 / 21,4	85,4 / 26,0	81,6 / 21,1	79,8 / 21,9	
	Province	73,7 / 19,1	72,6 / 20,1	75,4 / 21,5	77,7 / 22,5	77,2 / 20,0	
Sciences	Autorité scolaire	n/d	n/d	78,9 / 5,3	67,8 / 7,0	74,3 / 7,1	
	Province	n/d	n/d	75,2 / 13,6	76,5 / 14,5	76,5 / 15,1	
Études sociales	Autorité scolaire	79,1 / 15,1	88,6 / 15,9	92,6 / 21,1	81,7 / 12,2	77,0 / 8,0	
	Province	83,2 / 20,3	82,8 / 21,3	82,6 / 22,6	84,5 / 15,9	82,0 / 21,9	

* « A » = Acceptable; « E » = Excellence — les pourcentages pour l'atteinte de résultats acceptables englobent les pourcentages pour l'atteinte de l'excellence.

Mesure de rendement (suite)		Résultats (en pourcentages)					Cible
		A E ⁺ 2001-2002	A E ⁺ 2002-2003	A E ⁺ 2003-2004	A E ⁺ 2004-2005	A E ⁺ 2005-2006	A E ⁺ 2005-2006
Ensemble	Autorité scolaire	87,5 / 16,1	90,2 / 20,1	86,4 / 17,4	83,5 / 15,2	82,5 / 13,8	
	Province	86,4 / 19,9	87,5 / 22,0	86,1 / 20,2	86,5 / 20,6	85,9 / 20,5	

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Les élèves des niveaux 3-6-9 écrivent des tests de rendement provinciaux dans un ensemble de 12 matières. L'année dernière, ils ont atteint la norme « acceptable » et la norme « excellence » dans cinq matières. En général, les élèves ont moins bien réussi aux tests provinciaux que l'année précédente. Le Conseil est préoccupé par ces diminutions des résultats et la tendance à la baisse depuis les deux dernières années. Des initiatives sont proposées en 2006-2007 pour rectifier ces lacunes sur le plan académique.

- **Les Services pédagogiques et les écoles auront implanté des activités pour améliorer la littératie et la numération précoce en maternelle et à l'élémentaire.**

Le directeur général a fait une présentation aux membres de la Zone 23 de l'ASBA sur la maternelle à temps plein dans les écoles du Centre-Nord.

À l'été 2006, le Conseil a offert une variante à son camp de lecture. Le *camp de lecture/écriture* d'une durée de huit jours a eu lieu du 18 au 27 juillet, de 9 h à 15 h, à l'école Notre-Dame. Le camp est destiné aux élèves de 1^{re} à 6^e année identifiés par leur enseignant comme ayant des difficultés de lecture.

- **Le Conseil aura exploré, de concert avec la FCSFA et l'ADÉON, la mise en œuvre d'un programme provincial d'aide aux devoirs**

Le Conseil a piloté SOS Devoirs, programme de l'Ontario pour les élèves de 4^e à 12^e année. Le programme d'aide aux devoirs a débuté le 1^{er} février et le service est offert quatre jours par semaine. Les élèves ont accès à l'aide d'enseignants œuvrant pour SOS Devoirs à Toronto par l'entremise :

- D'une salle de clavardage, du lundi au jeudi de 15 h à 19 h
- Du courrier électronique, du lundi au jeudi, 24 heures sur 24
- Du téléphone, du lundi au jeudi de 14 h 30 à 19 h

Grâce à la Direction de l'éducation française (Alberta Education), SOS Devoirs a un exemplaire de tous les manuels scolaires albertains pour les mathématiques et les sciences ainsi que certains pour les programmes d'études sociales.

- **Le Conseil aura développé une politique sur la lecture et les devoirs.**

Rien d'entrepris en ce sens pour le moment.

- **Les écoles continueront à faire l'analyse détaillée de leurs résultats et à mettre en œuvre un plan d'action pour l'amélioration.**

Réponse des enseignants sur le sondage de satisfaction administré en juin 2006. Je suis satisfait...

du rendement de mes élèves

Vraiment d'accord/D'accord

93 %

96 %

Pas d'accord/Vraiment pas d'accord

5 %

4 %

MESURE LOCALE – Le pourcentage de parents d'élèves recevant des services en francisation qui sont satisfaits du niveau de français appris par leur enfant.

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

- ***Les écoles auront offert une programmation individualisée et en petit groupe à tout élève ayant des besoins en francisation.***

Grâce à une subvention augmentée de 744 \$ par élève à 1 022 \$ pour les élèves ayant des besoins en francisation en 2005-2006, les écoles ont offert une programmation individualisée et en petit groupe à 289 élèves. De plus, il y avait, dans les classes de maternelles, des aides-élèves pour la francisation dans presque toutes les écoles.

Il y avait 179 élèves de 3^e à 12^e inscrits au programme d'anglais langue seconde. Ils recevaient également une aide particulière de professionnelles. De plus, les enseignantes de ce programme langagier se regroupent périodiquement sous la tutelle des conseillères pédagogiques afin de perfectionner leurs stratégies d'enseignement.

- ***Le Conseil aura piloté des activités de francisation et d'intégration du français au foyer.***

À Jasper, les parents se sont organisés pour suivre des cours offerts par des enseignantes de l'école Desrochers.

Un partenariat a été formé avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta pour offrir les ateliers « French for Parents Workshop » développé par Educacentre. Les ateliers sont des cours de français langue seconde visant à aider le parent à développer ses habiletés en français dans le but d'aider ses enfants. C'est avec une approche communicative que nos instructeurs qualifiés aident les parents à apprendre la grammaire, le vocabulaire et la prononciation. Différents documents pédagogiques sont utilisés et plusieurs sont basés sur des thèmes scolaires et des situations familiales. De plus, chaque leçon comprend une période où l'instructeur revoit avec le groupe des livres, devoirs ou activités apportés en classe par les parents. Cette période hebdomadaire répond aux besoins spécifiques des parents. Les ateliers sont offerts en petits groupes de 6 à 12 personnes, dans votre école ou dans une école avoisinante.

Un comité de directions d'école sur la francité dans nos écoles a été formé avec le mandat de trouver des moyens de mettre davantage l'accent sur l'utilisation de la langue française à l'école et ailleurs. Deux sous-comités ont par la suite été mis sur pied et ont proposé des idées d'activités et de produits tangibles pour adresser la question de la construction identitaire chez les élèves et pour appuyer les parents.

Conjointement avec Glen Taylor, la coordonnatrice des communications et le directeur général ont aidé à développer deux ateliers pour les familles exogames et endogames. Glen a offert des ateliers dans six écoles; malheureusement, peu de parents y participent.

Résultat : 2.1: Les élèves atteignent des normes élevées. (suite)

Mesure de rendement		Résultats (en pourcentages)				
		A E ⁺ 2001-2002	A E ⁺ 2002-2003	A E ⁺ 2003-2004	A E ⁺ 2004-2005	A E ⁺ 2005-2006
2.1.2. Pourcentage d'élèves qui ont atteint la norme acceptable et le pourcentage de ceux qui ont atteint la norme d'excellence aux examens en vue du diplôme.						
Anglais 30-1	Autorité scolaire	n/d	n/d	100 / 30	91 / 17	86,0 / 23,3
	Province	n/d	n/d	92 / 19	89 / 18	88,0 / 19,3
Anglais 30-2	Autorité scolaire	n/d	n/d	90 / 0	96 / 0	94,7 / 5,3
	Province	n/d	n/d	85 / 7	89 / 10	86,1 / 8,1
Français 30	Autorité scolaire	97 / 8	95 / 26	100 / 21	100 / 16	95,9 / 32,7
	Province	92 / 10	94 / 22	99 / 15	95 / 16	94,8 / 28,1
Études sociales 30	Autorité scolaire	88 / 13	95 / 26	95 / 32	95 / 24	95,7 / 31,9
	Province	86 / 21	87 / 22	86 / 24	85 / 24	85,5 / 23,9
Études sociales 33	Autorité scolaire	84 / 16	68 / 9	67 / 7	86 / 29	78,9 / 5,3
	Province	81 / 11	82 / 13	83 / 15	85 / 18	83,5 / 19
Mathématiques pures 30	Autorité scolaire	85 / 4	90 / 26	83 / 26	88 / 48	87,5 / 37,5
	Province	82 / 28	84 / 27	84 / 32	81 / 26	82,8 / 26,5
Mathématiques appliquées 30	Autorité scolaire	93 / 21	71 / 21	90 / 14	94 / 38	69,5 / 0
	Province	85 / 14	85 / 14	86 / 14	88 / 22	77,5 / 11,8
Biologie 30	Autorité scolaire	74 / 10	77 / 24	82 / 23	80 / 23	84,3 / 27,5
	Province	84 / 26	81 / 22	82 / 27	80 / 27	81,4 / 26,4
Chimie 30	Autorité scolaire	90 / 16	85 / 17	86 / 32	82 / 31	80,4 / 19,6
	Province	82 / 24	85 / 25	86 / 28	88 / 33	88,4 / 37,1
Physique 30	Autorité scolaire	96 / 23	96 / 46	92 / 46	92 / 21	90,9 / 63,6
	Province	84 / 33	82 / 25	87 / 30	84 / 28	84,4 / 30
Ensemble	Autorité scolaire	88,3 / 13,8	84,6 / 24,3	88,5 / 23,1	90,4 / 23,7	86,4 / 24,7
	Province	84,5 / 20,8	85,0 / 21,2	87,0 / 21,1	86,4 / 22,2	85,1 / 23,2

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Les élèves de 12^e année au Centre-Nord continuent à se distinguer dans l'atteinte de résultats sur les examens en vue du diplôme. En fait, sur les 10 tests, ces élèves ont atteint le seuil « acceptable » dans huit matières. Les deux matières où ils ne l'ont pas atteint sont Mathématiques appliqués 30 et Études sociales 33, deux cours qui ne mènent pas aux études universitaires. De plus en 2005-2006, ces élèves ont surpassé la moyenne provinciale dans sept des dix cours pour le seuil « acceptable » et six des dix cours pour le seuil « excellence ».

Ce que les écoles auront à surveiller et améliorer sont les tendances à la baisse dans les cours d'Anglais 30-1, Mathématiques appliqués 30 et Chimie 30.

- ***Les écoles auront mis en place la programmation qui permettra aux élèves d'approcher, d'atteindre ou de surpasser les normes provinciales aux examens en vue du diplôme.***

Le directeur général et la directrice principale ont travaillé de près avec Dale Armstrong, expert-conseil en évaluation, pour appuyer les administrateurs scolaires dans l'analyse des résultats des tests et examens ministériels, leur offrir de la formation et formuler des stratégies pour améliorer les résultats des élèves. Un exemple d'activités qui a été organisée pour aider le personnel enseignant fut l'atelier sur l'évaluation avec Dale Armstrong le 28 février 2006, pour les directions et les conseillers pédagogiques. M. Armstrong continuera à appuyer le Centre-Nord en 2006-2007.

- ***Les conseillers auront mis assez de temps pour analyser les résultats examens et du sondage de satisfaction.***

Les écoles ont fait l'analyse détaillée de leurs résultats et ont mis en place un plan d'action pour l'amélioration des résultats et elles travaillent de près avec l'équipe des Services pédagogiques pour rectifier les tendances à la baisse.

* « A » = Acceptable; « E » = Excellence — les pourcentages pour l'atteinte de résultats acceptables englobent les pourcentages pour l'atteinte de l'excellence.

Résultat : 2.1: Les élèves atteignent des normes élevées. (suite)

Mesure de rendement			Résultats					
			2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	
2.1.3. Taux de participation aux examens en vue du diplôme : pourcentages des élèves qui suivent au moins quatre cours pour les examens en vue du diplôme.	Autorité scolaire		44,0	50,2	45,1	45,3	50,8	
	Province		29,4	32,0	33,8	34,5	34,7	
COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS								
<p>Comme par les années précédentes, un pourcentage important d'élèves en 12^e à Maurice-Lavallée suivent des cours de la voie avancée. On pourrait croire que cela se traduirait dans des résultats plus faibles, sur l'ensemble, mais le contraire continu à se produire. C'est donc dire qu'en 12^e année, 50,8 % des finissants de 12^e année à Maurice-Lavallée ont suivi des cours avancés comparativement à seulement 34,7 % pour la province.</p> <p>Cette participation est tellement plus élevée que la moyenne provinciale qu'elle vient causer un effet négatif pour les cours de Mathématiques appliqués 30 et Études sociales 33. Cela s'explique du fait qu'un bon nombre d'élèves qui s'inscriraient dans ces deux cours plus allégés, se trouvent dans les cours de Mathématiques pures 30 et Études sociales 30. Si les plus faibles inscrits dans les cours avancés s'étaient inscrits dans les cours de la voie régulière, cela aurait eu pour effet de hausser la moyenne dans les deux voies. Peu importe, l'école et le Conseil sont heureux de constater que les élèves à Maurice-Lavallée visent davantage la voie avancée malgré l'effet parfois négatif que cela provoque pour la moyenne du Conseil scolaire.</p>								
<ul style="list-style-type: none"> • La direction générale aura assuré que le taux de participation aux tests de rendement dépasse de la moyenne provinciale. Les écoles du Centre-Nord continue à assurer un très haut taux de participation aux tests de rendement. Cela se fait à l'appui d'accommodation pour les élèves ayant été identifiés comme ayant des besoins spéciaux. • Les écoles auront réduit le nombre de demandes d'exemptions aux tests de rendement. Les directions d'école reconnaissent l'importance de donner la chance à tous les élèves d'écrire les tests provinciaux et elles ne font que très peu de demandes d'exemptions. • Le Conseil aura exprimé au ministère son objection à la publication universelle des résultats des tests de rendement. 								
Mesure de rendement			Résultats					Cible
			2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
2.1.4. Pourcentage des élèves de la 12 ^e année admissibles aux bourses d'études Rutherford.	Autorité scolaire		23,9	21,4	31,8	35,7	37,3	
	Province		28,6	31,2	32,5	33,8	35,3	
COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS								
<ul style="list-style-type: none"> • Les écoles secondaires 2^e cycle feront en sorte que le nombre d'élèves qui obtiennent annuellement la bourse Rutherford est égal à ou supérieur à la moyenne provinciale. <p>En 2004-2005, 37,3 % de nos élèves ont reçu la bourse alors que la moyenne provinciale était de 35,3 %. Ce sont nos meilleurs résultats depuis les neuf dernières années. Autre tendance intéressante est le fait que le pourcentage d'élèves qui se sont mérités la bourse a augmenté de 14,4% en cinq ans à comparer à une augmentation provinciale de 6,7 pendant la même période.</p>								

Résultat 2.2 : Les élèves terminent leurs études secondaires.

Mesure de rendement	Résultats					Cible	
	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
2.2.1. Taux d'achèvement des études secondaires : pourcentages d'élèves qui ont terminé leurs études secondaires dans les 3, 4 et 5 ans suivant leur entrée en 10 ^e année.	Dans les 3 ans :						
	Autorité scolaire	68,7	62,5	73,8	74,2	78,1	facultative
	Province	65,1	65,6	67,8	69,3	70,4	
	Dans les 4 ans :						
	Autorité scolaire	79,3	71,7	69,4	76,3	78,0	facultative
	Province	71,8	71,8	72,3	73,4	75,1	
	Dans les 5 ans :						
	Autorité scolaire	81,8	83,9	73,4	71,1	79,7	
	Province	73,9	75,1	75,2	75,5	77,4	

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Malgré une augmentation dans les trois catégories ci-dessus présentées, il reste que le taux d'achèvement des études secondaires en Alberta demeure le plus faible au pays. Dans le cas du Centre-Nord, il est plus difficile d'expliquer une tendance significative à la hausse pour les élèves qui atteignent leur diplôme du secondaire après trois ans, mais une légère tendance à la baisse pour ceux et celles qui l'obtiennent quatre et cinq après avoir quitté l'école. Une analyse plus poussée révèle, toutefois, qu'il est préférable que les élèves complètent leur secondaire en trois ans car, généralement, il est plus difficile pour ceux et celles qui abandonnent et reviennent aux études de les compléter. Ajoutons que ces deux cohortes sont systématiquement désavantagées car ils n'ont pas accès à des cours postsecondaires en français dans des institutions comme Grant McEwan et NorQuest College dont la programmation s'adonne à cette clientèle.

- **Le Conseil réduira le nombre d'élèves par classe en maternelle à 3^e année.**

Nos six écoles situées à l'extérieur d'Edmonton ont une moyenne de 16,7 élèves par classe tandis que celles d'Edmonton ont une moyenne de 20,4. Dans l'ensemble, le Conseil a une moyenne de district de 19,9 alors que la moyenne provinciale est de 19,3.

Tel qu'exprimé au ministre Zwodzesky, le Conseil est inquiet face aux inégalités découlant de la formule utilisée pour déterminer la moyenne des effectifs en salle de classe et de la répartition des fonds. Le fait d'avoir de très petites classes dans les écoles situées à l'extérieur d'Edmonton obligent les écoles urbaines à regrouper les élèves en de plus grandes classes. Le Conseil n'a donc pas atteint le ratio recommandé de 1:17 en M à 3^e année.

Voici un résumé de nos effectifs actuels ainsi que de nos projections pour les prochaines années.

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	Lignes directrices du Ministère 2006-2007
M-3	20,8	19,9	18,5	17
4 ^e à 6 ^e année	20,6	21,5	22,3	23
7 ^e à 9 ^e année	18,9	15,8	16,4	25
10 ^e à 12 ^e année	17,9	15,6	16,2	27

- **Le Conseil, conjointement avec la FCSFA, ADLC et le Ministère, aura participé à la création d'un poste de direction d'école en ligne à Barrhead.**

Le Conseil a assumé le rôle de conseil tutelle (*agent board*) pour le poste de directeur de l'École virtuelle francophone.

- **Le Conseil aura revendiqué un développement plus rapide de cours en ligne.**

Les cadres du Conseil ont eu plusieurs rencontres avec la DÉF et le ministère de l'Éducation pour faire valoir l'importance d'accélérer le développement de cours pour les élèves du secondaire 2^e cycle. Les choses ont débouqué

et, à l'été 2006, presque tous les cours ont été soit développés en format final, soit peaufinés.

- ***Le Conseil, par le truchement du Alberta Online Consortium, aura participé au développement de cours d'éducation en ligne au niveau secondaire.***

La FCSFA a abandonné sa relation avec *Alberta Online Consortium*, mais s'est énormément rapproché d'ADLC qui a une responsabilité provinciale au niveau de la livraison de cours en ligne. Une entente a été récemment signée par les cinq conseils scolaires et ADLC pour garantir le sein développement de l'éducation à distance pour les élèves francophones de l'Alberta.

- ***L'équipe des Services pédagogiques aura formé des comités par niveau responsable pour concevoir des tests de fin d'année en français et en mathématiques en 1^{er} et 2^e année.***

Sous la direction du conseiller pédagogique en TIC, le Conseil a entrepris l'entrée électronique de quelques centaines de questions à partir des tests ministériels ou provenant des enseignants. C'est un travail incroyable et à long terme, mais cela viendra vraiment appuyer les enseignants.

- ***Le Conseil aura demandé au Alberta Assessment Consortium de créer une composante pour les conseils francophones.***

Avec la conseillère pédagogique – secondaire, la directrice principale et le directeur général ont rencontré le responsable de l'AAC qui a accepté l'adhésion du Centre-Nord à un taux réduit. Le fait que le PARSA III porte sur l'évaluation au profit de l'apprentissage renforce l'importance de travailler avec l'AAC.

- ***L'équipe des Services pédagogiques aura formé des comités par niveau responsable pour concevoir des tests de compétences langagières à tous les niveaux ainsi que de favoriser la participation des élèves de 12^e année aux tests de la fonction publique fédérale.***

La première partie de cette stratégie n'a pas été entreprise alors que la deuxième a dû être modifiée, car la Commission de la fonction publique du Canada a refusé d'y collaborer pour une seconde année.

Environ la moitié des élèves de 12^e année de l'école Maurice-Lavallée ont écrit un examen international.

Le Conseil et Maurice-Lavallée continueront à collaborer avec *Edmonton Public Schools* pour assurer qu'un tel test soit administré tous les ans aux finissants de 12^e année.

- ***Les conseillers auront mis assez de temps pour analyser les résultats des tests et du sondage de satisfaction.***

En octobre, le directeur général a présenté aux conseillers scolaires des tableaux et l'analyse des résultats des tests et examens. C'est souvent à partir de ces résultats que le Conseil axe ses grandes orientations de son plan triennal.

- ***Les écoles continueront à faire l'analyse détaillée de leurs résultats et à créer un plan d'action pour l'amélioration.***

Les analyses des résultats du Conseil ont été présentées aux enseignants lors des activités entourant la rentrée scolaire du personnel du Centre-Nord.

Les directions d'école les ont ensuite présentés à leur conseil d'école et à leur personnel. Chaque école a également préparé un plan d'action pour cibler les domaines où les résultats doivent être améliorés et en ont remis une copie au directeur général et à la directrice principale.

Le directeur général et la directrice principale ont organisé des rencontres individuelles avec les directions d'école afin de revoir les résultats obtenus par leur école ainsi que les commentaires écrits des parents. Les plans annuels des écoles reflètent par la suite les points principaux relevés dans le sondage.

Avec notre webmestre et le conseiller pédagogique en TIC, le Centre-Nord a débuté à concevoir un logiciel maison qui assistera les écoles à faire leurs rapports de responsabilisation au CSCN. La version Beta du logiciel sera testée en 2006-2007.

Note : Le taux d'achèvement des études secondaires est indiqué au premier objectif du sommaire du pilier de la responsabilisation et dans le plan d'éducation 2006-2009 de l'autorité scolaire. Les autorités scolaires peuvent souhaiter déplacer cette mesure et le résultat correspondant au premier objectif du RRAÉ de novembre 2006 pour qu'ils correspondent au sommaire du pilier de la responsabilisation, même s'ils font partie du deuxième objectif du plan d'éducation 2005-2008. Si ces éléments restent au deuxième objectif, les autorités scolaires doivent tenir compte que le taux d'achèvement des études secondaires est indiqué au premier objectif du sommaire du pilier de la responsabilisation.

Résultat 2.3 : Les élèves sont bien préparés à l'apprentissage continu.

Mesure de rendement	Résultats					Cible	
	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
2.3.1. Taux de transition du secondaire au postsecondaire dans les quatre et six ans suivant l'entrée en 10 ^e année.	Dans les 4 ans :						
	Autorité scolaire	39,8	37,9	38,7	42,0	41,6	facultative
	Province	32,6	32,0	32,8	34,0	37,0	
	Dans les 6 ans :						
	Autorité scolaire	60,7	64,7	58,5	51,3	53,7	
	Province	50,8	51,2	51,5	54,4	57,5	
COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS							
<p>Dans le cas des finissants qui ont complété leur secondaire il y a six ans, il y a eu une diminution dans les taux de transition du secondaire vers le postsecondaire. Une partie de la réponse réside dans le fait que de plus en plus de finissants s'infiltrèrent, grâce à l'économie surchauffée en Alberta, dans le marché du travail immédiatement après leur secondaire. Dans d'autres instances (les résultats du ministère n'arrivent pas à les identifier), les finissants poursuivent leurs études au niveau du cégep au Québec.</p> <p>Cependant, dans le cas des finissants qui ont complété leur secondaire il y a quatre ans, il y a eu une légère augmentation dans la participation vers le postsecondaire, de fait cette augmentation est plus élevée que celle de l'ensemble de la province.</p>							

Résultat 2.4 : Les élèves sont bien préparés au monde du travail.

Mesure de rendement		Résultats			Cible
		2003-2004	2004-2005	2005-2006	2005-2006
2.4.1. Pourcentages d'enseignants et de parents estimant qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront, après le secondaire, de réussir sur le marché du travail.	Enseignants				
	Autorité scolaire	100,0	94,7	96,4	facultative
	Province	87,3	89,1	89,4	
	Parents				
	Autorité scolaire	65,6	n/d	72,2	facultative
	Province	57,1	90,8	64,6	
	Ensemble				
	Autorité scolaire	82,8	94,7	84,3	
	Province	72,2	74,9	77,0	
COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS					
<p>Le pourcentage d'enseignants qui estime que les écoles du Centre-Nord enseignent aux élèves des attitudes et des comportements qui leur permettront de réussir sur le marché du travail est plus élevé que celui de la province, toutefois cette impression n'est pas partagée par nos parents. Sur l'ensemble, toutefois, le taux de satisfaction quant à la préparation de nos élèves à réussir sur le marché du travail est plus élevé que la moyenne provinciale (84,3 c. 77,0.)</p>					
<ul style="list-style-type: none"> <p>Le conseiller pédagogique au secondaire et les directions d'écoles secondaires auront créé un modèle d'offre de services itinérant en orientation, en région.</p> <p>Un contractuel, Gilles Denis, a été embauché comme conseiller itinérant en orientation. Il a visité les écoles Boréal, Desrochers, Gabrielle-Roy, La Mission, Citadelle, La Prairie et Saint-Christophe au moins à trois reprises pour rencontrer les directions, appuyer les enseignants et, surtout, aider les élèves dans leur choix de carrière. La réaction des écoles a été très positive.</p> <p>Les écoles auront mis l'accent sur le développement d'attitudes qui permettront aux élèves de réussir dans le monde du travail.</p> <p>À l'été 2006, le Conseil a offert le deuxième camp d'été en ALS pour les jeunes immigrants francophones en collaboration avec le Centre d'accueil et d'établissement (SAÉ), <i>Edmonton Mennonite Centre for Newcomers</i>, <i>Big Brothers And Big Sisters</i> et <i>Multicultural Health Brokers Co-operative</i>. Le programme a été offert à Maurice-Lavallée en juillet, pendant 12 jours de 9 h 30 à 16 h, à une vingtaine de jeunes du secondaire. Le CSCN s'est occupé du transport des élèves. Jusqu'à présent, seulement des élèves d'origine africaine en ont profité. Il faudra trouver un moyen d'inclure des jeunes canadiens à l'avenir.</p> <p>Les écoles élémentaires auront introduit l'espagnol comme troisième langue à partir de la 4^e année.</p> <p>Malgré le fait que le Conseil n'a pas mandaté l'enseignement d'une troisième langue, il reste que l'espagnol est enseigné dans la plupart des écoles du Centre-Nord depuis 5 ans.</p> <p>Les écoles ont implanté le nouveau programme d'études sociales.</p> <p>Toutes les écoles offrant les niveaux M à 3^e année ont implanté le nouveau programme en 2005-06.</p> <p>À titre de représentant des directions générales francophones, le directeur général du Centre-Nord siège au comité provincial de <i>Social Studies</i> depuis quatre ans.</p> <p>Plusieurs enseignants de M à 3 ont participé à l'atelier de survol sur le nouveau programme. Les conseillères pédagogiques ont vérifié que tous nos enseignants de M à 4^e et de 7^e année y avaient participé d'ici la fin de juin 2006. Un plan de mise en œuvre du nouveau programme a également été élaboré.</p> 					

De plus, les conseillères pédagogiques et le directeur général ont rencontré Edmonton Regional Learning Centre afin que des ateliers de formation sur la mise en œuvre du nouveau programme d'études sociales M à 3^e soient offerts en français. Quoiqu'il n'y avait rien de disponible en français au moment de leur rencontre, ERLC avait quand même des fonds réservés uniquement pour les francophones.

Résultat 2.5 : Les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens actifs.

Mesure de rendement		Résultats			Cible	
		2003-2004	2004-2005	2005-2006	2005-2006	
2.5.1. Pourcentages d'enseignants, de parents et d'élèves estimant que les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens actifs.	Enseignants	Autorité scolaire	87,4	88,1	95,0	facultative
		Province	86,1	89,5	90,3	
	Parents	Autorité scolaire	76,0	n/d	80,6	facultative
		Province	67,5	70,3	72,4	
	Élèves	Autorité scolaire	68,7	68,5	70,7	facultative
		Province	62,9	66,1	67,5	
	Ensemble	Autorité scolaire	78,2	78,3	79,5	
		Province	72,2	75,3	76,8	

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Annuellement, la province demande aux conseils scolaires de sonder les parents sur le taux de satisfaction relativement aux caractéristiques de citoyens actifs des élèves. Il est intéressant de noter que tous les trois regroupements – enseignants, parents et élèves expriment un plus haut taux de satisfaction que leurs vis-à-vis à travers la province.

- **Les écoles auront mis sur pied des projets et activités qui privilégient les droits et responsabilités, le bénévolat; les services à la communauté, etc.**
- **Des écoles auront mis en œuvre un programme de civisme et de citoyenneté, ex. PACTE, Appui aux comportements prosociaux (ACP), Plein feu sur l'intimidation, DARE, SOS Politesse.**

Ce type d'initiative existe dans presque toutes les écoles dans le cadre des programmes de santé, de religion ou autres. Par exemple, « Plein feu sur l'intimidation » a été offert dans certaines écoles élémentaires en 2005-2006.

Malheureusement, faute de bénévoles, la police n'offre que rarement le programme DARE.

L'école La Mission a introduit un programme contre l'intimidation intitulé « P.A.I.R.S. ».

Le conseiller en comportement sociaux a conçu un document intitulé « Code de vie en salle de classe » qu'il a remis aux écoles. Il a également développé un atelier à ce sujet pour les écoles, des ateliers pour les parents et le personnel sur l'abus sexuel chez les enfants et trois différents ateliers sur l'intimidation.

La conseillère pédagogique – élémentaire – a également présenté une vidéo de 10 minutes sur les *Racines de l'empathie*. En raison du coût exorbitant de la formation et de la mise en œuvre de ce programme, les directions ont décidé de ne pas l'implanter dans leurs écoles.

Lors d'une réunion de directions, la conseillère pédagogique – élémentaire – et le directeur de l'école publique Gabrielle-Roy ont fait un compte rendu à l'atelier sur l'éducation civique et la formation aux valeurs à lequel ils ont participé toute la journée du 24 février 2006.

Les directions des écoles Maurice-Lavallée et Gabrielle-Roy, la directrice principale et le directeur général ont planifié d'explorer des moyens pour lancer une campagne d'information contre la consommation de la drogue. Il reste du travail de fondement à effectuer avant de présenter une telle campagne, entre autres la formation des enseignants qui pourraient se faire dans le cadre d'une conférence sur le bien-être et la santé l'an prochain.

- ***Les écoles auront encouragé la participation des élèves à des activités francophones et de la société, ex. Parlement jeunesse, élections en salle de classe et au niveau de l'école.***

Ceci est un travail continu fait par toutes les écoles et qui se manifeste par des activités entre écoles comme le RaJe, la journée des 6^e, les voyages échanges au Québec, en Amérique Latine et en Europe, la journée Adrien-Bouchard, la journée pleine air, Surfer en français.

En novembre 2006, les élèves de Sainte-Jeanne-d'Arc ont suivi la campagne électorale, ce qui a permis à leur enseignante de faire lumière sur le processus électoral. Des élections étudiantes ont même eu lieu : les quatre grands partis politiques étaient représentés par des jeunes qui ont fait des discours pour expliquer les différentes plateformes électorales.

Les élèves de 6^e année de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc et ceux de 6^e à 9^e année de l'école publique Gabrielle-Roy ont reçu la visite de la sénatrice Claudette Tardif qui a démystifié le rôle du Sénat dans la politique canadienne. Mme Tardif nous a également parlé de ses responsabilités en tant que sénatrice et ses différents dossiers.

En février, le maire de Beaumont, M. Camille Bérubé, a visité les classes de 6^e année de Sainte-Jeanne-d'Arc pour expliquer aux élèves ce qu'est le gouvernement municipal. Quant à la politique provinciale, les élèves en ont appris davantage lors de leur rencontre avec le ministre de l'Éducation Gene Zwozdesky.

Troisième objectif : Autorité scolaire hautement réceptive et responsable**Résultat 3.1 : Amélioration des résultats grâce à des relations de travail efficaces avec les partenaires et les intervenants.**

Mesure de rendement	Résultats			Cible						
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2005-2006						
3.1.1. Pourcentages d'enseignants et de parents satisfaits du degré de participation des parents aux décisions prises au sujet de l'éducation de leurs enfants.	Enseignants									
	Autorité scolaire	81,1	83,6	82,4	Facultative					
	Province	85,4	87,0	87,6						
	Parents									
	Autorité scolaire	68,5	n/d	73,8	Facultative					
	Province	62,8	65,2	68,1						
	Ensemble									
	Autorité scolaire	74,8	83,6	78,1						
	Province	74,1	76,1	77,9						
COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS										
<p>Il est intéressant de noter, quoique difficile à expliquer, pourquoi le taux de satisfaction des enseignants par rapport à la participation des parents aux décisions prises au sujet de l'éducation de leurs enfants est plus élevé chez les parents que les enseignants. Néanmoins, il reste que cette question qui s'adresse davantage aux parents qu'aux enseignants, a gagné une plus grande faveur chez nos parents que ceux de la province.</p>										
<ul style="list-style-type: none"> Les écoles auront encouragé une plus forte participation des parents au sein des conseils d'école <p>Le Conseil n'a pas de moyens spécifiques pour mesurer la qualité de cette participation, il existe des conseils d'école et des sociétés de parents dans toutes nos écoles. De plus, ces groupes se rencontrent régulièrement et il est rare que les directions rapportent de l'insatisfaction. Les procès-verbaux de leurs réunions sont habituellement affichés dans le site Web des écoles.</p> <p>Néanmoins, il semble que, d'une année à l'autre, il existe des tensions entre la direction et le conseil d'école. Le directeur général est intervenu à quelques reprises à titre de facilitateur et afin de régler certaines situations plus délicates concernant la francité dans les écoles et l'accueil des ayants droit non parlant français.</p> <p>En juin 2006, pour la première fois, nous avons formulé une question par rapport aux conseils d'école. Réponse des <u>parents</u> sur le sondage de satisfaction. Je suis satisfait...</p> <table> <tr> <td>du travail accompli par le conseil d'école.</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Vraiment d'accord/D'accord</td> <td>73 %</td> </tr> <tr> <td>Pas d'accord/Vraiment pas d'accord</td> <td>4 %</td> </tr> </table> 					du travail accompli par le conseil d'école.		Vraiment d'accord/D'accord	73 %	Pas d'accord/Vraiment pas d'accord	4 %
du travail accompli par le conseil d'école.										
Vraiment d'accord/D'accord	73 %									
Pas d'accord/Vraiment pas d'accord	4 %									

Résultat 3.2 : L'autorité scolaire fait preuve de leadership et d'amélioration continue.

Mesure de rendement	Résultats			Cible	
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2005-2006	
3.2.1. Pourcentage d'enseignants et de parents indiquant que leur école et les écoles de leur autorité scolaire se sont améliorées ou n'ont pas changé au cours des trois dernières années.	Enseignants				
	Autorité scolaire	84,2	82,1	79,8	facultative
	Province	67,2	73,1	75,5	
	Parents				
	Autorité scolaire	73,0	n/d	70,8	facultative
	Province	65,3	70,9	75,4	
	Ensemble				
	Autorité scolaire	78,6	82,1	75,3	
	Province	66,3	72	75,5	

MESURE LOCALE – Le Conseil aura entretenu et soutenu des partenariats éducatifs et communautaires.

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

La province pose pour la dernière fois cette question considérée inappropriée par bien des répondants vu que très peu de parents connaissent suffisamment l'histoire des écoles de leurs enfants pour y répondent avec confiance et fiabilité. Peu importe, nous nous devons de rapporter les résultats sur le pourcentage d'enseignants et de parents indiquant que leur école et les écoles du Centre-Nord se sont améliorées ou n'ont pas changé au cours des trois dernières années. Les deux cohortes, enseignants et parents, rapportent une diminution dans leur satisfaction quoique leurs réponses sont identiques à celles de leurs vis-à-vis ailleurs en Alberta.

- **Le Conseil et ses écoles auront établi et maintenu des relations de partenaires avec des organismes, tels que : Campus Saint-Jean, FJA, AMFA, AJFAS, Société des Jeux francophones, L'UniThéâtre, Centre de développement musical, GRC et le programme DARE, Centre d'arts visuels, La Chambre économique de l'Alberta, ACFA régionales et provinciale, Institut Guy-Lacombe de la famille, Dictée des Amériques, Dictée PGL, NAARR, Big Brothers/Big Sisters, Mennonite Centre, ABC Head Start, etc.**

Grâce au travail des directions d'école, des Services pédagogiques, de la coordonnatrice des communications et du directeur général, le Conseil a maximisé ses partenariats au profit des élèves. Il a signé des ententes, formelles ou officieuses, avec tous ces groupes. Par exemple, deux importantes ententes signées en 2005-2006 a été celles avec l'ACFA pour l'embauche d'agents de coordination à cinq écoles et le RAFA pour l'intégration des arts et de la culture dans les écoles.

Le Conseil a également eu des projets communs avec d'autres organismes francophones tels que celui avec l'AJFAS visant à sensibiliser les jeunes du secondaire à la discrimination et au racisme grâce à l'exposition itinérante interactive de la Fondation pour la tolérance.

Évidemment, cela représente de plus en plus de temps de la part des cadres et des autres employés, mais les résultats sont rentables et fournissent une belle visibilité au CSCN.

Au printemps 2006, le directeur général a convoqué une rencontre de tous les organismes qui offraient un programme ou camp d'été. Par la suite, le CSCN a développé un très beau dépliant annonçant toutes ces activités. Ceci a été grandement apprécié des organismes qui se sont engagés à répéter l'expérience à l'avenir.

Au printemps 2006, le directeur général a été invité à assister aux réunions du comité de la ville d'Edmonton responsable de revoir le *Joint Use Agreement*. Dans l'espace de deux mois, il a assisté à pas moins de sept réunions et une dizaine sont planifiées dès l'automne 2006. L'avantage est que, finalement, le CSCN figurera pleinement dans la nouvelle entente qui n'a pas été reformulée depuis 10 ans.

Les écoles Gabrielle-Roy et Sainte-Jeanne-d'Arc ont accueilli, à l'automne 2005 et à l'hiver 2006, 17 infirmières stagiaires qui étaient alors en 2^e année du programme bilingue de soins infirmiers du Campus Saint-Jean et de la *Faculty of Nursing*.

Trois cours de trois crédits ont été élaborés localement, ont été approuvés par le ministère de l'Éducation et ont été offerts, par la suite, aux élèves du secondaire 2^e cycle à l'école Maurice-Lavallée :

- Études religieuses 15-25-35 (CÉFFA)
 - Interprétation et technique de danse 15 (La Girandole)
 - Création en danse 25 (La Girandole)
- ***Le Conseil développera une politique qui définira clairement les paramètres de toutes relations de partenaires.***

Le Conseil a adopté la politique J-10020 – Partenariat éducatifs et parrainages pédagogiques.

MESURE LOCALE – Chaque conseiller scolaire aura assisté à au moins une réunion mensuelle du conseil d'école d'une école du Conseil.

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Pour les sept élus au Conseil scolaire Centre-Nord, la pratique d'assister à des réunions des conseils d'école n'est pas chose commune en bonne partie parce que les distances à parcourir entre les écoles est très grande. Ajoutons que les conseils d'école savent qu'ils peuvent, en tout temps, inviter un représentant du Centre-Nord mais peu le font. Il reste que lorsque les conseillers ont fait le tour des conseils d'école il y a deux ans, l'expérience a été favorable.

- ***Valoriser et célébrer le rôle du parent et du conseil d'école.***

Cela se fait dans la plupart des écoles avec des fêtes de remerciements et de reconnaissance des bénévoles, mais aussi lors de barbecue du début et de fin d'année.

Le président du Conseil a également écrit aux présidences des 11 conseils d'école pour les encourager à demander à Alberta Home and School Councils' Association de donner des ateliers en français pour former des parents francophones.

- ***Le Conseil continuera à organiser 1-2 rencontres annuelles des conseillers scolaires et des représentants des conseils d'école.***

Plusieurs conseillers étaient présents au « 5 à 7 » tenu en mars 2006 dans le cadre du colloque annuel de la FPFA. La coordonnatrice des communications et le directeur général avaient préparé un bilan des activités qui a été présenté par le président du Centre-Nord aux membres des conseils d'école présents. Il y avait six conseillers, cinq directions et adjoints et 16 parents à la rencontre du 17 mars avec le CSCN. Les participants ont demandé :

- Un sommaire des projets et activités entrepris par les conseils d'école
- Une rencontre par année à l'automne des membres des conseils d'école pour de la formation et de la sensibilisation
- De faire attention au nombre de réunions
- Que les conseillers élus participent via téléphone ou vidéoconférence à 1 ou 2 réunions des conseils d'école
- De ne pas créer un organisme du genre « Le conseil des conseils »

- ***Le Conseil aura entrepris des mesures pour mieux informer les parents sur le rôle et les responsabilités du Conseil scolaire.***

Cela s'est fait par le biais des nouvelles politiques du Conseil, une série d'articles dans l'Écho du Centre-Nord, le site Web et les dépliants des écoles et du CSCN.

Il a également tout un chapitre sur ce sujet dans le nouveau guide d'information aux parents « Instruire l'avenir : tout savoir sur le Conseil scolaire Centre-Nord et ses écoles ».

- ***Les directions d'école auront créé un meilleur dialogue avec les membres du conseil d'école.***

Il n'y a pas de moyens spécifiques pour mesurer la qualité de ces échanges. Cependant, il est plutôt rare que le directeur général reçoive des commentaires négatifs à cet égard.

- ***La direction générale aura fourni plus d'information aux conseillers concernant ce qui se passe dans les écoles.***

Le directeur général le fait par le biais de courriels ponctuels aux conseillers scolaires, de ses notes de pré-réunion, du « Sommaire » des réunions des directions, du « Bilan » qui paraît deux fois par année, du mot du directeur général publié cinq fois par année dans de L'Écho du Centre-Nord, les « Points saillants » préparés en français et en anglais, les entrevues qu'il donne fréquemment à Radio-Canada et au Franco et du site Web du Centre-Nord.

Mesure de rendement	Résultats			Cible	
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2005-2006	
3.2.2. Pourcentage d'enseignants qui conviennent que la formation en cours d'emploi qu'ils reçoivent de l'autorité scolaire reflète les priorités de l'autorité, qu'elle répond bien à leurs besoins en perfectionnement professionnel et favorise leur épanouissement professionnel.	Enseignants				
	Autorité scolaire	n/d	85,1	85,5	Facultative
	Province	n/d	76,5	78,2	
MESURE PROVINCIALE – Un pourcentage important d'enseignants s'entendent pour dire que la formation reçue leur a permis de répondre à leurs besoins en perfectionnement professionnel.					
COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS					
<p>Annuellement, la province cherche à obtenir des données sur le pourcentage d'enseignants qui conviennent que la formation en cours d'emploi qu'ils reçoivent de l'autorité scolaire reflète les priorités de l'autorité, qu'elle répond bien à leurs besoins en perfectionnement professionnel et favorise leur épanouissement professionnel. Encore cette année, le taux de satisfaction de nos enseignants est très élevé et demeure plus haut que celui obtenu, en moyenne, par les autres conseils scolaires de l'Alberta.</p>					
<ul style="list-style-type: none"> <p>Les Services pédagogiques auront mis en œuvre leur plan d'action pour l'implantation du PARSA renouvelé sur la différenciation pédagogique</p> <p>Le comité PARSA, sous la présidence des conseillères pédagogiques (élémentaire et secondaire), a révisé de nouveau son plan triennal.</p> <p>Les Services pédagogiques ont offert une série d'ateliers pour appuyer l'année III du PARSA II portant sur la différenciation pédagogique. En plus, elles ont visité presque toutes les salles de classe pour vérifier si le suivi et l'implantation se faisaient ainsi que pour mieux accompagner les enseignants dans leur projet particulier sur la différenciation pédagogique.</p> <p>Deux conseillers pédagogiques et trois directions d'école ont assisté à une conférence à l'été 2006 à Portland sur « l'évaluation au service de l'apprentissage ». Le directeur général a assisté à la même conférence au printemps à Toronto.</p> <p>Les nouveaux enseignants désireux d'en apprendre davantage sur la différenciation pédagogique ont pu participer à l'une ou l'autre des deux sessions de formation offertes par Jacqueline Caron à Red Deer les 22 et 23 septembre ou les 29 et 30 septembre 2006.</p> <p>Le 10 novembre à l'école Maurice-Lavallée, tous les enseignants et la plupart des aides-élèves ont participé à la journée pédagogique portant sur la différenciation pédagogique et les élèves ayant des besoins spéciaux. Ces deux thèmes sont en lien avec notre projet du PARSA portant sur la différenciation de l'enseignement. Il y a eu une douzaine d'ateliers principalement offerts par les consultants du Réseau provincial en adaptation scolaire.</p> <p>De nouveaux numéros de la circulaire « Vivre la différence » ont été distribués aux enseignants. Ce feuillet d'information sur la différenciation pédagogique a été produit par les Services pédagogiques.</p> <p>Un atelier sur la différenciation pédagogique a été conçu pour les nouveaux enseignants afin de leur permettre de mettre sur pied un projet de différenciation pédagogique pour leur classe.</p> <p>Des communautés d'apprentissage professionnelles ont été créées pour des enseignants du secondaire afin de leur permettre de partager avec leurs collègues sur les moyens de différencier leur enseignement en salle de classe : CAP mathématiques, Réseau français secondaire et Réseau Science 7-8-9. Les réseaux regroupaient également des enseignants des autres conseils scolaires francophones de l'Alberta.</p> <p>Un plus grand nombre d'enseignants auront participé à des congrès canadiens comme l'ACREF, l'AQUÉTA, l'AQUOPS, etc.</p> <p>Jusqu'à présent, ce sont surtout les administrateurs et les conseillers pédagogiques qui ont participé à des congrès</p> 					

hors province, surtout au Québec. Par exemple, Nicole Payette, Mireille Prévost et Claude Viel ont assisté à la rencontre annuelle des cadres et des conseillers pédagogiques de l'Ouest canadien (ADÉON) qui a eu lieu au Manitoba du 3 au 5 mai 2006. Le thème était les « Écoles éloignées en réseau » avec le conférencier Gilbert Dumont.

Toutefois, l'année dernière, un bon nombre d'enseignants ont profité de l'appui financier du CSCN et des bourses de la DÉF pour assister à des conférences importantes au Québec, une en Ontario et une formation sur le leadership au Manitoba.

- **Les écoles auront développé un plan de perfectionnement professionnel.**

Sous la direction de la conseillère pédagogique – secondaire, un nouveau plan de croissance a été conçu avec l'idée de motiver l'enseignant à se donner des objectifs de perfectionnement d'abord dans le domaine du PARSA et, ensuite, dans des domaines de son choix. Ce qui est nouveau dans le plan, c'est le questionnement qui amène l'enseignant à réfléchir sur sa pratique et ses besoins de formation ainsi que la présentation d'une ribambelle de moyens de se perfectionner. Il reste à vérifier auprès des directions si tous les enseignants remplissent et suivent correctement leurs engagements professionnels en ce sens.

La conseillère pédagogique et le directeur général ont rappelé à plusieurs reprises l'importance d'élaborer et d'utiliser le plan de croissance professionnelle. Les directions ont expliqué à l'équipe-école les différents moyens mis à la disposition des enseignants pour se perfectionner et les diverses activités de développement professionnel.

Réponse des enseignants sur le sondage de satisfaction administré en juin 2006.

J'ai suffisamment d'occasions d'assister à des ateliers		
Vraiment d'accord/D'accord	90 %	89 %
Pas d'accord/Vraiment pas d'accord	7 %	9 %

- **Le Conseil aura subventionné les journées pédagogiques de novembre et mars.**

Les écoles ont reçu 2 000 \$ chacune pour organiser, soit seule ou conjointement, des activités de perfectionnement professionnel.

En mars, les enseignants ont assisté aux ateliers de formation suivants :

- Citadelle – *A Day of Differentiated Instruction*
- Boréal – mise à jour des pages Web avec leçons Breeze et logiciel pour créer des examens selon différents formats
- Notre-Dame – APQ et la musique en salle de classe
- Sainte-Jeanne-d'Arc – *Box Cars and One-Eyed Jacks* et travail par niveau sur la différenciation pédagogique
- Père-Lacombe – formation sur les plans d'intervention
- Desrochers – projet de réseautage
- Gabrielle-Roy – éducation civique et formation aux valeurs
- La Mission – mathématiques avec Norma Lachance
- Maurice-Lavallée – travail en équipe-école sur la gestion de classe et dans l'école
- La Prairie – codes de correction et concertation des résultats d'apprentissage en écriture
- Saint-Christophe n'a pas eu d'activités particulières, car les élèves avaient des cours

- **Le Conseil aura dédié des fonds pour la formation continue du personnel administratif du bureau central, des secrétaires d'école et des concierges.**

La plupart des employés du bureau central ont assisté à des ateliers ou des conférences dans leur domaine d'activités :

- La coordonnatrice des communications a assisté à la conférence nationale de l'Association canadienne des agents de communication en éducation ainsi que certains ateliers offerts aux agents de communications par ASBA.
- La préposée au transport est allée à une conférence nationale à Halifax alors que la préposée adjointe aux finances et au transport a participé à une formation sur Maplewood à Kitchener (Ontario).
- Le secrétaire-trésorier a participé à une conférence sur l'aspect légal de l'éducation et une autre sur les infrastructures scolaires.
- Le directeur général assiste annuellement à la formation des directeurs généraux francophones et de l'Ouest.

MESURE LOCALE – Des enseignants, des administrateurs et des aspirants à l'administration scolaire auront suivi une formation en ce sens.

- ***De concert avec le CÉDÉFA, la FCSFA, l'ATA, le Campus Saint-Jean, la DÉF, le Conseil aura entrepris et contribué financièrement aux efforts de développement professionnel de son personnel administratif et aux aspirants à l'administration scolaire.***

Ce projet a été initié au printemps 2003, mais les efforts concertés nécessaires pour le monter avec les quatre autres conseils scolaires n'ont pas encore donné des résultats concrets.

En 2005-2006, les directions ont fait connaître leur intérêt pour un programme de formation continue en leadership. Ils préfèrent qu'un programme soit développé par le CÉDÉFA et d'y participer avec les directions des autres conseils scolaires francophones de la province. Le format serait de trois jours à l'été suivis de 2 ou 3 mardis pendant l'année. Elles ont identifié leurs besoins au niveau de la gestion administrative :

- Mentorat
- Réseau d'appui : services pédagogiques, bureau central, collègues
- Gestion du temps, de crise, des imprévues, de la paperasse
- Comment faire la transition dans une nouvelle école
- Communication
- Comment mieux travailler avec le conseil d'école
- Évaluation du personnel
- Relations interpersonnelles et comment établir des relations
- Politiques, protocoles, routines, aspects légaux

- ***Le Conseil aura mis sur pied une approche de mentorat pour soutenir certaines directions d'école.***

Le Conseil a procédé à l'embauche de Constance Murphy à titre de directrice principale dont le rôle principal est d'appuyer, d'accompagner, de conseiller et de « coacher » les directions d'école. Elle a travaillé en raison de 40-50 jours à compter de novembre 2005. Cette année, Constance travaillera en raison de 50 jours et ses priorités seront le mentorat des quatre nouvelles directions d'école, l'accompagnement des directions, représentant le CSCN à des activités professionnelles externes et visiter périodiquement les écoles. Au courant de l'été, nous lui avons libéré un bureau permanent au bureau central.

- ***Le Conseil aura mis en œuvre son nouveau programme de mentorat des enseignants débutants et des enseignants nouvellement embauchés par le Conseil scolaire Centre-Nord.***

Le directeur général a présidé un comité des Services pédagogiques et de directions pour développer un document sur le mentorat et des procédures d'implantation. Le programme a été présenté aux nouveaux en août 2005 et a été implanté avec un certain succès auprès d'environ 60 % des débutants.

En 2005-2006, dix-huit enseignants bénévoles ont accepté d'être les mentors de 14 enseignants novices dans le cadre du « pilotage » du nouveau programme de mentorat du Centre-Nord. Le lancement a eu lieu le 21 septembre lors d'une session de formation pour les mentors. Pour plusieurs novices, le mentorat s'est fait virtuellement en raison de la distance les séparant de leur mentor.

Les directions sont généralement satisfaites de l'année d'introduction du programme de mentorat pour nouveaux enseignants. Il a fallu quand même revoir quelques éléments tels que la nécessité du programme pour ceux qui ont déjà de l'expérience, mais avec un autre conseil scolaire, comment mieux jumeler les enseignants des écoles éloignées, comment répondre à ceux qui ne désirent pas participer malgré l'absence d'expérience en enseignement.

Quatrième objectif : Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire

Résultat 4.1 : Les intervenants peuvent mieux articuler le développement linguistique et culturel qui répond aux besoins des élèves

Mesure de rendement

- **Le Conseil aura actualisé sa culture corporative pour qu'elle interpelle toute sa clientèle en respectant les composantes catholiques et publiques de son mandat.**

Le Conseil a investi beaucoup de temps et d'effort cette année à comprendre la motivation de trois parents d'une école publique qui contestaient la nature « composée » du Centre-Nord. Suite à maintes rencontres et discussions avec les parents et les membres de la communauté, le résultat est que Gabrielle-Roy continue à grandir de façon fulgurante (120-125 élèves de plus en 2006-07). La très grande majorité des parents sont soit heureux, soit désintéressés par ce dossier, alors que le ministère de l'Éducation est ouvert aux suggestions des trois autorités scolaires francophones du centre et du nord quant à un règlement provincial qui pourrait définir et respecter le processus décisionnel, la parité décisionnelle et les droits des élèves (parents, électeurs) publics.

Le CSCN œuvre toujours, tel qu'il s'était engagé en 2005, à maintenir et à favoriser le développement de l'école publique, à offrir des programmes et des services variés répondant aux besoins de tous les élèves, à conserver un personnel fort et uni, à encourager le développement et le rayonnement de l'éducation publique dans d'autres secteurs de la ville et de notre conseil, à respecter et à faire respecter la nature pluraliste de l'école ainsi qu'à collaborer étroitement avec le conseil d'école, le comité d'acquisition et tous les parents pour améliorer les communications et les relations.

En janvier 2006, un comité ad hoc pour l'éducation publique a été mis sur pied par les conseillers scolaires du Centre-Nord. Son travail a mené à l'adoption de nouvelles politiques touchant à l'éducation publique.

Un comité ad hoc composé d'Adèle Amyotte, Daniel Blais, Marie-Claude Faucher, Nicole Payette, Jean-Daniel Tremblay et Claude Viel a été créé afin d'explorer comment mieux utiliser les agendas pour communiquer les objectifs francophones (publics et catholiques) de nos écoles.

- **Les employés du Conseil percevront l'exogamie comme un élément positif et rassembleur pour l'école et la communauté francophone.**

Cela a été un sujet de nombreuses discussions tant lors des réunions de directions que celles du Conseil.

Glen Taylor, expert-conseiller en exogamie, a offert quelques ateliers sur l'exogamie dans nos écoles, dont celles de Jasper et La Prairie. Ce dernier a assisté également à une rencontre des conseillers scolaires pour leur expliquer les ateliers pour les parents de foyers exogames et endogames qu'il a conçus pour le Centre-Nord.

Le Centre-Nord continue à distribuer dans toutes ses écoles, à son personnel enseignant et aux nouvelles familles la revue Connexion publiée par la FPFA portant sur l'exogamie ainsi que le livre « *I'm with you* ».

- **Les écoles auront mis en place des pratiques d'accueil pour les parents non parlant français et les familles nouvellement arrivées en Alberta, ex. projets pilotes avec la FPFA, colloque sur l'exogamie, cours de français pour adultes, etc.**

Réponse des enseignants sur le sondage de satisfaction administré en juin 2006. Je suis satisfait...

des moyens pris pour intégrer les parents non parlant français

Vraiment d'accord/D'accord	56 %	55 %
Pas d'accord/Vraiment pas d'accord	13 %	17 %

Les directions sont très conscientes de leur rôle de mettre en place des pratiques d'accueil pour les parents non parlant français et les familles nouvellement arrivées en Alberta.

La FPFA a offert deux sessions « French for Parents Workshops » aux écoles Notre-Dame et Sainte-Jeanne-d'Arc ainsi qu'une session à l'école Saint-Christophe. Si le parent participait à cinq des huit cours pendant une session de huit semaines, le Conseil scolaire Centre-Nord remboursait 60 \$ au parent à la fin de la session.

Les écoles Notre-Dame, Citadelle, Desrochers et Boréal ont participé au projet « Groupes de jeux pour parents anglophones de familles exogames » de la FPFA dont le but est d'accompagner les familles exogames dans la préparation de leurs enfants pour la prématernelle.

Les écoles traduisent en partie leurs lettres circulaires mensuelles afin d'informer les parents non francophones des activités tenues à l'école et dans la communauté.

Plusieurs parents de couples exogames accompagnent à l'occasion leurs enfants lors d'activités scolaires ou offrent leur appui à l'école durant les activités telles que spectacles, ventes de pâtisserie, fêtes, etc. Les parents se sentent très à l'aise.

- ***Le Conseil aura embauché des contractuels (Glen Taylor) qui offriront des ateliers en exogamie et en endogamie.***

Il a été difficile pour toutes les écoles d'arrêter des dates pour les présentations de Glen Taylor en raison de ses contraintes de temps. Idéalement, il devait prévoir une session en anglais pour les parents non parlant français (exogame) dans chaque école. À Sainte-Jeanne-d'Arc, Maurice-Lavallée, Notre-Dame et Père-Lacombe, il faudrait prévoir une deuxième soirée, offerte en français, pour les familles endogames. Certaines sessions ont été reportées à l'automne.

– Sainte-Jeanne-d'Arc	2 et 6 mars
– Desrochers	15 mars
– La Mission	23 mars
– La Prairie	5 avril
– Père-Lacombe	9 mars
– Boréal	27 avril
– Citadelle	6 avril

Il a également signé une entente avec le Centre-Nord pour développer 10 fiches d'information qui seront distribuées aux parents et sur le site web du CSCN en 2006-2007.

- ***Les écoles auront élaboré un plan éducatif, avec gabarit électronique, et de réussite scolaire basé sur les priorités ministérielles, du Conseil scolaire et de leur communauté scolaire.***

Les écoles ont des plans d'actions pour adresser les résultats des sondages de satisfaction et des tests de rendement. Toutefois, malgré qu'un comité ait été convoqué pour se pencher sur le développement d'un gabarit spécifiquement pour ça, nous n'avons pas réussi à y arriver. Le directeur général a fait des contacts auprès du ministère et de la GRICS au Québec pour identifier un logiciel, mais sans succès.

- ***Les écoles joueront leur rôle d'agent rassembleur de la communauté francophone et d'intégration de tout élève francophone.***

Pour nos écoles à l'extérieur d'Edmonton, le projet pilote avec l'ACFA provinciale est venu renforcer de façon importante le lien école-communauté. Dans la plupart des cas, l'école est le principal centre des activités communautaires.

- ***Les écoles auront mis en œuvre des programmes et des services qui facilitent l'intégration de tout élève.***

Réponse des enseignants sur le sondage de satisfaction administré en juin 2006. Je suis satisfait...

de la façon dont les nouveaux élèves sont intégrés à l'école

Vraiment d'accord/D'accord	75 %	55 %
Pas d'accord/Vraiment pas d'accord	13 %	17 %

Des camps de francisation, dirigés par des enseignantes du Conseil, ont eu lieu à Jasper et Wainwright.

Le camp d'intégration culturelle a eu lieu cet été à l'école Sainte-Jeanne-d'Arc. Une vingtaine d'enfants y ont participé régulièrement.

Le Centre-Nord a offert pour une deuxième année un camp d'anglais langue seconde pour permettre aux élèves du secondaire de parfaire leur anglais durant l'été. Près d'une vingtaine de jeunes ont assisté assidûment aux cours et aux activités.

Plus de 1 500 personnes ont participé à la quatrième année de Surfer en français au West Edmonton Mall.

Une soirée africaine a été parrainée par le Centre-Nord le 19 novembre qui a permis aux parents, élèves et employés de rencontrer et d'accueillir les nouveaux élèves et leurs familles.

- ***L'école aura été sensibilisée à la réalité et à l'importance de la diversité culturelle, de l'exogamie, de l'accueil et de l'inclusion de tout élève.***

Le travail de sensibilisation effectué par l'agent de liaison foyer-école a été très efficace tant auprès de nos écoles que des familles nouvellement arrivées. Il a également offert quelques sessions aux enseignants les jeudis après-midi.

Il faudra penser sérieusement à l'embauche d'un deuxième agent de liaison foyer-école, de préférence un candidat de l'Afrique centrale.

Les écoles de la région d'Edmonton ont convenu d'inviter dès 2006-2007 des personnes-ressources pour discuter avec le personnel sur les façons de mieux travailler avec les élèves et les familles issus de l'immigration. Les directions ont demandé qu'Ismaïl Osman-Hachi et une femme congolaise rencontrent le personnel des écoles de la région d'Edmonton les jeudis après-midi.

Le directeur général a continué à travailler quelque peu avec le comité directeur des services d'accueil et d'éducation afin de :

- Sensibiliser le milieu scolaire et les communautés francophones aux valeurs de la diversité, de l'intégration et de l'interculturel.
- Cerner les problématiques qui entravent l'accueil et l'intégration des enfants de nouveaux arrivants; proposer des pistes de solutions.

Le Centre d'accueil et d'établissement et le Conseil scolaire Centre-Nord ont conjointement publié le *Guide pour nouvel arrivant francophone*.

- ***Le Conseil aura faire comprendre aux parents l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire et communautaire de leurs enfants.***

Cela sera rendu possible grâce à la rédaction et la conception durant l'été 2006 d'un cahier d'activités intitulé « Le trait d'union ». Cet outil permettra aux familles de devenir de véritables « trait d'union » en soutenant les efforts déployés par l'école francophone pour faciliter la construction identitaire et la réussite scolaire chez les enfants. Les enfants apprendront qu'il y a un lien – un trait d'union – entre l'école et la maison, mais aussi entre la maison et la communauté francophone. Le parent joue un rôle important dans cet apprentissage, car il exerce une influence fondamentale dans le développement et la construction identitaire de son enfant, sans oublier sa réussite scolaire. On demande au parent de prendre le temps, cinq fois pendant l'année scolaire, de s'asseoir avec son enfant pour vivre et célébrer la francophonie à partir des activités proposées dans Le trait d'union. Ensemble, ils prendront le temps de sensibiliser l'enfant à la fierté identitaire, à partager ses origines et à s'amuser en français.

Résultat 4.2 : Des programmes et des services de francisation existent de la maternelle à la 12^e année.

- **Les écoles auront mis en œuvre des activités qui développent la fierté de la langue et de la culture françaises.**

Réponse des élèves sur le sondage de satisfaction administré en juin 2006. Je suis...

	4 ^e à 6 ^e	7 ^e à 9 ^e	10 ^e à 12 ^e
fier/rière d'être francophone	85 %	90 %	95 %

Un comité de direction sur la francité dans nos écoles a été formé avec le mandat de trouver des moyens de mettre davantage l'emphase sur l'utilisation de la langue française dans les échanges entre et avec les élèves, à l'école et ailleurs ainsi que de s'assurer que les élèves franco-dominants trouvent leur place dans nos écoles. Deux sous-comités ont par la suite été mis sur pied et ont proposé des idées proposées d'activités et de produits tangibles pour adresser la question de la construction identitaire chez les élèves et pour appuyer les parents.

Toutes les écoles ont organisé une série d'activités pour les élèves dans le cadre de la Semaine nationale de la francophonie qui durent environ 12 jours.

Les jeunes de nos écoles ont participé à diverses activités socioculturelles favorisant l'identité et la fierté francophone. Voici quelques exemples :

- RaJe, un rassemblement provincial de tous les élèves du secondaire
- Journée « On s'amuse ensemble » pour les élèves de 6^e année
- Foires du patrimoine
- Journal étudiant, radio étudiante dans la plupart de nos écoles
- Participation à la Dictée PGL et à la Dictée des Amériques
- Participation au Festival théâtre jeunesse de l'Alberta (Kananaskis) et au Festival théâtre jeunesse du Manitoba
- Deux journées d'activités sportives : journée Adrien-Bouchard à Legal pour les élèves de 4^e à 6^e année et la journée plein air destinée aux élèves de maternelle à 3^e année
- Participation de groupes musicaux d'élèves de Maurice-Lavallée à La Chicane albertaine
- Participation de nos jeunes talents au Galala régional d'Edmonton
- Participation de nos jeunes aux Jeux francophones de l'Alberta et à ceux de la francophonie canadienne
- Invités spéciaux : Claudette Tardif, sénatrice, Danny Maciocia, entraîneur des Eskimos, Charles Pilon, premier musicien francophone de l'ESO, Shoko César, artiste multidisciplinaire, Lysette Brochu, auteure franco-canadienne, Louise Raymond, danseuse professionnelle, Roger Dallaire, archiviste et folkloriste, etc.
- Journées thématiques : cinéma francophone, Sainte-Catherine, halloween, soirée hawaïenne, souper communautaire, danse familiale, camping de lecture, etc.

Voici quelques secteurs d'activités du Conseil dans le cadre de son mandat d'instruction francophone et de l'épanouissement de la langue et de la culture françaises :

- Accueil des parents non parlant français et des nouveaux arrivants
- Créer des écoles qui reflètent le caractère bilingue du Canada
- Cours de français pour les parents
- Agent de liaison pour les familles immigrantes
- Programmation et services en francisation pour les élèves et les familles
- Traduction pour les écoles et le Conseil
- Activités de fierté et de valorisation de la langue et de la culture françaises

L'ACFA régionale d'Edmonton a organisé une journée pour les écoles dans le cadre de la 3^e édition d'Edmonton chante qui a eu lieu à Maurice-Lavallée les 23, 24 et 25 juin. Environ 450 élèves de 4^e à 6^e année des écoles Notre-Dame, Père-Lacombe, Sainte-Jeanne-d'Arc, Gabrielle-Roy, La Mission et Citadelle y ont participé le vendredi 23 juin. Ils ont assisté à trois ateliers de 45 minutes portant sur le djembe, les arts du cirque et la danse. Puis un spectacle a été offert par les élèves des écoles Sainte-Jeanne-d'Arc et Gabrielle-Roy pour clôturer la journée.

Environ la moitié des élèves de 12^e année à Maurice-Lavallée ont choisi de faire le test de connaissance du français (TCF) et le test d'évaluation du français (TEF). Conçus selon le Cadre commun des références pour la langue du Conseil d'Europe, ces tests internationaux sont de véritables instruments de mesure des habiletés linguistiques des personnes. Tous les participants ont reçu un certificat international indiquant leur niveau de compétence. Cette activité a été réalisée conjointement avec Edmonton Public Schools (EPSB). Malheureusement, contrairement à

l'année dernière, la Commission de la fonction publique du Canada a refusé de participer à ce projet. De concert avec son collègue d'EPSB, le directeur général du Centre-Nord cherche une solution plus permanente pour administrer des tests de compétences linguistiques aux finissants des écoles francophones.

Le Conseil a ratifié cinq activités d'information et de sensibilisation proposées par le comité ad hoc sur la francité. L'an prochain, les écoles et les Services pédagogiques implanteront des actions tangibles pour célébrer le fait français auprès des élèves, des parents et de la communauté, incluant un cahier d'activités sur les réalités de la francophonie (communauté, diversité culturelle, médias, arts et culture, etc.).

- ***Le Conseil aura créé un poste de coordonnateur des activités jeunesse pour desservir l'ensemble de ses écoles.***

L'ACFA provinciale et le Conseil scolaire Centre-Nord ont conclu une entente pour la mise en œuvre d'un projet pilote qui s'est échelonné du 1^{er} décembre 2005 au 30 juin 2006. Il a permis à l'ACFA d'embaucher six coordonnatrices scolaires-communautaires. Celles-ci étaient à la fois des animatrices dans les écoles et des agentes de liaison école-organismes francophones. Le projet visait à mieux répondre aux mandats respectifs des écoles et des organismes francophones.

Jasper	Anne Martin
Red Deer	Irène Cusson
Wainwright	Dominique Caron
Fort McMurray	Joanne Normand
Legal	Guylaine Jacques
Saint-Albert	Thérèse Yai

- ***Le Conseil aura exploré la faisabilité d'offrir un camp d'été pour les élèves du secondaire ayant des besoins en francisation.***

Ce type de camp n'a été offert qu'aux élèves de l'élémentaire des écoles Desrochers et Saint-Christophe pour la 5^e année. Cependant, pour une seconde année, quatre élèves de 9^e et 10^e année de l'école Desrochers ont été placés dans des familles à Drummondville pendant sept semaines afin de parfaire leur français. Selon la directrice de Desrochers, cela été un réel succès qui devrait nous aider à l'exploiter davantage à l'avenir.

Les écoles continuent d'offrir une programmation individualisée à tout élève ayant des besoins en francisation avec l'appui d'une aide-élève ou de séances particulières avec un enseignant.

Résultat 4.3 : Le Conseil prend tous les moyens nécessaires pour assurer un financement efficace, équivalent et durable.

MESURE LOCALE – Le Conseil aura obtenu le financement nécessaire pour offrir des programmes, des services et des installations équivalents à celle de la majorité.

- **Le Conseil réexaminera et surveillera la stratégie/résultat qui favorise un budget déficitaire donc la réduction du surplus accumulé.**

Selon les états financiers, les revenus et les dépenses de 2004-2005 ont augmenté respectivement de 13 % et de 14,4 %. Cependant, le déficit de 148 514 \$ a été moindre que celui qui avait été projeté à 630 339 \$. Le déficit a été réduit grâce à une augmentation des subventions du gouvernement de l'Alberta.

Le budget 2005-2006 a été par la suite révisé afin de tenir compte de l'augmentation des inscriptions officielles. Le budget équilibré passe de 22,8 millions \$ à 23,4 millions \$.

- **Le Conseil continuera à travailler de concert avec la FCSFA et le ministère de l'Éducation pour maintenir le financement en place et pour obtenir de nouveaux fonds pour les programmes et services sous ou peu financés.**

Quelques jours avant la rentrée scolaire, les présidences des cinq conseils scolaires francophones, dont Claude Duret, ont rencontré le ministre Gene Zwozdesky pour lui expliquer leurs positions et préoccupations par rapport aux sujets suivants : éducation en ligne, équivalence pour les infrastructures scolaires, exclusivité, financement du transport scolaire, préscolaire, regroupement francophone pour le développement professionnel. Quelques mois plus tard, les conseillers ont reçu une lettre du Ministre. En général, les conseillers sont satisfaits des réponses du Ministre, mais ils sont déçus qu'il refuse toujours de créer un consortium de formation pour le personnel des cinq conseils scolaires francophones ainsi qu'une unique Student Health Initiative pour les francophones.

Par la suite, les présidences des cinq conseils scolaires francophones ont rencontré le député Denis Ducharme, le ministre de l'Éducation Gene Zwozdesky et le ministre de l'Infrastructure D' Lyle Oberg à l'Assemblée législative le 14 novembre pour leur soumettre un plan commun explicitant leurs besoins en immobilisations.

Le directeur général continue également à travailler de près avec les fonctionnaires de « Corporate Services » pour leur faire comprendre les besoins particuliers en financement des conseils scolaires francophones, surtout pour l'éducation en ligne, le Réseau provincial en adaptation scolaire, la création d'un consortium pour la formation et le SHIP.

Les conseillers scolaires du Centre-Nord ont écrit à la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta pour solliciter son appui afin d'obtenir, pour le programme de maternelle, de l'aide financière dans le cadre du *Francophone Equivalency Access Grant*.

- **Le Conseil aura, par le biais de la FCSFA, exploré les possibilités de partager des services dans les domaines de la formation, éducation en ligne, besoins exceptionnels (Réseau provincial en adaptation scolaire), etc.**

Ce vœu du Conseil existe depuis longtemps. Tel que mentionné ci-dessus, la FCSFA et le directeur général du Centre-Nord ont fait du démarchage fréquent et constant auprès des fonctionnaires pour faire valoir le principe de base : les francophones savent, peuvent et doivent gérer leurs propres dossiers de formation et d'enseignement.

Heureusement, le Ministère a accepté la création et le financement du poste de direction de l'école virtuelle francophone, initiative mise sur pied grâce au leadership du Centre-Nord. Notre Conseil a été le premier conseil responsable de la gestion financière de l'ÉVF, de l'embauche et la formation de son directeur ainsi que de lui offrir tout l'appui administratif nécessaire à l'établissement de l'école.

- **Le Conseil continuera à jouer un rôle de leadership en collaborant et aidant les conseils-membres de la FCSFA. Le Conseil aura collaboré et partagé avec les autres conseils scolaires afin de réduire la compétition entre l'un et l'autre, ex. partage de matériel pédagogique, d'examens, de politiques, etc.**

Le Conseil s'investit énormément à ce niveau et le directeur général du Centre-Nord partage avec ses collègues son expertise.

De plus, les employés des autres conseils scolaires sont invités à communiquer avec leurs collègues du bureau central ou des Services pédagogiques s'ils ont besoin d'information, de ressources ou d'une aide quelconque.

- ***Le Conseil aura favorisé de bonnes relations avec la communauté anglophone et aura travaillé avec les conseils anglais pour renforcer l'apprentissage de la langue française.***

Les élus représentent le Conseil scolaire à titre de membres d'organisme provinciaux tels que le Alberta Catholic School Trustees Association et le Alberta School Boards Association. Le directeur général participe régulièrement aux réunions et aux congrès du College of Alberta School Superintendents et ceux du Council of Catholic School Superintendents of Alberta.

- ***Le Conseil a pris une position sur un modèle de négociations provinciales mais à conditions d'y inclure une composante francophone.***

Le Conseil a informé la Fédération des conseils scolaires de l'Alberta et le ministre Zwozdesky qu'il appuie la négociation provinciale et qu'il faut y inclure des articles pour les écoles francophones.

- ***Le Conseil assumera son mandat d'assurer que les francophones aient accès à l'éducation française.***

La campagne publicitaire provinciale préparée par le Centre-Nord en partenariat avec Radio-Canada Alberta pour le compte de la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta a été reprise en 2005-2006 pour une deuxième année. Deux annonces publicitaires ont été diffusées sur les ondes de CBXFT (télévision) 3 fois par jour, du 1^{er} mars au 30 juin.

- ***Le Conseil aura fait de la promotion auprès d'ayants droit non desservies pour mieux faire connaître l'éducation francophone dans les communautés à proximité de ses écoles, ex. Fort Saskatchewan, Sherwood Park, Vermilion, Camrose, Innisfail, Stettler, Anzac, Barrhead, Westlock, Hinton.***

Par l'entremise du travail de la coordonnatrice des communications et des agents de recrutement, nous entreprenons annuellement une campagne d'information et de promotion assez agressive et concertée auprès des communautés de Sherwood Park, Fort Saskatchewan, Hinton, Sylvain Lake, etc. De fait, le Centre-Nord a la réputation d'être un conseil qui sait faire de la promotion et cela se voit dans l'augmentation moyenne des inscriptions équivalente à environ 7 % par année depuis 1994.

L'augmentation était de 98 élèves en 2005-06 pour un total de 1 921 ou 5 %. Cela se compare très bien à la croissance des effectifs de la province de l'Alberta qui se chiffre autour de 0,5 %.

- ***Le Conseil aura mené des études pour l'acquisition d'édifice pour les écoles Gabrielle-Roy, La Prairie et de Desrochers.***

École publique Gabrielle-Roy

Le dossier du transfert de l'école publique Gabrielle-Roy a demandé beaucoup de temps et d'énergie de la part des administrateurs du Conseil, et ce, tout au long de l'année, les négociations ayant été assez ardues au tout début. Puis, le 13 décembre 2005, Edmonton Public Schools a approuvé le transfert de l'école Strathearn au Centre-Nord. Le transfert a été officialisé en mars 2006.

La direction générale a travaillé étroitement avec Malcolm Johnson en janvier et février, ainsi qu'avec Robert Swart, architecte de la firme Cohos Evamy, pour préparer un projet de trois phases de rénovation, dont la première a été complétée à l'été 2006, mais aux frais du CSCN.

École Desrochers

À Jasper, les élus et cadres du CSCN ont assisté à de nombreuses réunions entre mai 2005 à février 2006 avec les représentants de Grande Yellowhead Regional Division et les architectes de Workun-Garrick qui ont mené une étude de faisabilité pour connaître les besoins de la communauté de Jasper en matière d'infrastructure scolaire. Le rapport de l'architecte a été présenté aux parents et à la communauté de Jasper et tous étaient d'accord de procéder avec une option qui permettrait la construction d'espaces partagés à même l'école Jasper Jr. / Sr. High. Une demande conjointe devait être soumise aux ministères de l'Éducation et de l'Infrastructure, mais des raisons politiques internes n'ont pas permis à GYRD de signer la demande jusqu'à présent.

Une entente a été négociée et signée avec les membres de la Légion canadienne de Jasper permettant à l'école d'occuper temporairement la partie avant de l'édifice à partir du 1^{er} septembre 2006. Ce qui préoccupant dans ce dossier est la résistance de la Province de venir en aide au Conseil pour les coûts d'aménagement des locaux loués à la Légion. Le ministère semble insensible à la nature particulière de gérer une école dans un parc national.

École La Prairie

Cette école est la troisième priorité capitale du CSCN. Le directeur générale et le président du Conseil ont participé

à la rencontre du conseil d'école et d'une soixantaine de parents avec le député Vic Doerkson. Malgré que les parents aient très bien su exprimer leurs besoins, le député semble être demeuré insensible à leurs demandes.

Le directeur général a travaillé avec le consultant Malcolm Johnson qui a fait une étude-synthèse des trois rapports préalablement effectués sur l'état physique de l'école. M. Johnson a conclu que l'option la plus raisonnable était de construire un nouvel établissement scolaire.

École La Mission

À La Mission, cela a pris huit mois avant que le Conseil reçoive l'autorisation du ministère de l'Infrastructure pour construire une classe mobile. Le projet a coûté 308 241 \$. La province a versé 227 788 \$ et le Conseil a comblé le manque à gagner d'environ 80 453 \$. L'installation a été terminée en avril 2006.

École Saint-Christophe

À cette école, le Conseil a installé deux classes mobiles usagées, mais rénovées, avec un corridor reliant le gymnase aux nouveaux locaux. Ce projet d'environ 150 000 \$ a dû être financé à même les réserves du CSCN mais le Conseil a espoir que sa demande de fonds émergents pour le projet sonnera une corde sensible chez les fonctionnaires provinciaux.

- ***Le Conseil aura exploré la possibilité d'ouvrir de nouvelles écoles dans sa région.***

Le Conseil n'a pas entrepris de démarches en 2005-06 si ce n'est l'étude de faisabilité pour l'établissement d'une école secondaire pour le nord-ouest d'Edmonton, incluant Legal et Saint-Albert. La prochaine année sera cruciale à ce niveau-ci en raison du nombre élevé d'inscription dans certaines écoles. Cependant, il a consacré énormément de temps et d'efforts aux dossiers prioritaires en immobilisation : trouver des écoles pour Gabrielle-Roy et Desrochers.

- ***Le Conseil aura étudié les options qui lui sont offerts ailleurs ou renouvellera son bail à La Cité en 2006.***

Le Conseil a renouvelé son bail pour une période de trois ans plus tôt que cinq comme le souhaitait le conseil d'administration de La Cité. Le Conseil y loue des locaux pour son bureau central, les Services pédagogiques, le Réseau provincial d'adaptation scolaire et le Campus de La Cité, l'école alternative.

Résultat 4.4 : Accroître le nombre d'élèves, le profil du conseil et ses écoles comme milieux positifs, dynamiques où l'enfant peut s'épanouir pleinement comme francophone

- **Le comité DPR aura élaboré, mis en œuvre et réviser son plan d'action annuel de promotion, de recrutement et de rétention.**

La coordonnatrice des communications et le directeur général ont révisé le plan d'action annuel DPR avec les conseillers scolaires. De plus, en consultation avec les directions d'école, ils ont préparé un plan détaillé des activités de l'année.

En 2005-2006, 1 921 élèves fréquentaient les écoles du Centre-Nord, représentant une augmentation de 98 élèves (5,4 %) par rapport à l'année dernière. Ceci a eu un effet positif sur le budget du Conseil puisque ce dernier avait projeté une augmentation des inscriptions de 4,6 % (1 869 élèves). Le nombre d'élèves se répartit ainsi :

- 231 élèves fréquentent l'école publique Gabrielle-Roy au lieu de 209 alors qu'à l'école La Mission, il y avait 143 élèves au lieu de 126.
- À l'école Sainte-Jeanne-d'Arc, il y a maintenant 327 élèves alors que les écoles Notre-Dame et Père-Lacombe ont respectivement 177 et 174 élèves.
- L'école Saint-Christophe accueille 54 élèves comparativement à 42 en 2004-2005 alors qu'à l'école La Prairie a maintenant 93 élèves.
- Il y a 484 élèves à Maurice-Lavallée.
- Les inscriptions à Boréal (90) sont les mêmes qu'en 2004-2005.
- Les nombres ont légèrement diminué à Citadelle (105) et à Desrochers (44).
- En maternelle, les inscriptions ont légèrement diminué avec 187 élèves au lieu de 194 en 2004.

- **Le Conseil aura embauché des agents de recrutement « à niche » ex. immigrant, militaire, africains.**

Nous avons embauché pour la 10^e année, des agents de recrutement à toutes les écoles entre mars et juin.

À l'avenir, nous tenterons d'embaucher une agente pour la base militaire d'Edmonton, mais au moins les agentes de recrutement pour les écoles Citadelle et Saint-Christophe avaient des connexions à la base d'Edmonton et celle de Wainwright.

De plus, notre agent de liaison foyer-école aide énormément nos écoles dans leur promotion auprès de familles immigrantes ainsi que notre coordonnatrice des communications à recruter de nouveaux élèves parmi les familles nouvellement établies à Edmonton.

Le Centre d'accueil et d'établissement d'Edmonton réfèrent également leurs clients immigrants à notre bureau central ou à nos écoles pour y inscrire leurs enfants.

- **Le Conseil aura implanté son propre logiciel LAMI pour mieux comprendre les causes de migration des élèves, ex. la difficulté à recruter et retenir les ayants droit, la perception que l'offre est insuffisante, etc.**

Le Conseil utilise toujours logiciel LAMI qui permet d'identifier, en n'importe quel temps de l'année, les raisons principales de la migration scolaire (arrivée et départ) des élèves. Les parents peuvent remplir les formulaires à partir de l'Internet à www.csrcn.ab.ca/lami. Des cartes d'accès sont remises par les secrétaires aux parents lors de l'inscription ou lorsqu'ils ne remplissent pas le formulaire d'intention pour l'année suivante. Des rapports seront remis régulièrement à la direction générale et aux conseillers scolaires.

- **Le conseiller pédagogique au secondaire aura aidé les écoles ayant une programmation M à 9^e à implanter une approche qui engage différemment les élèves des niveaux 7-8-9.**

Il y a eu des tentatives en ce sens aux écoles Boréal, Citadelle, Gabrielle-Roy, La Mission et Saint-Christophe, mais peu aux écoles La Prairie et Desrochers en raison, par exemple, du manque d'espace.

Il devient de plus en plus important d'assurer que les adolescents trouvent leur place dans nos écoles. Malheureusement, il n'y a pas eu d'efforts concertés entre les écoles offrant le secondaire d'adresser cette question qui est restée dans les mains des directions.

- **L'école Maurice-Lavallée aura étudié la possibilité d'accueillir quelques élèves du programme d'immersion pendant un ou deux semestres.**

Cet objectif a été discuté à différentes reprises avec la direction de l'école et des cadres d'Edmonton Public et de l'école Harry Ainlay, mais l'idée ne semble pas vouloir prendre son chemin.

Cette année, un élève de Maurice-Lavallée a suivi un cours de musique 30 à Saint-Joseph et une élève de Strathcona a suivi un cours de français à Maurice-Lavallée.

Le directeur général adjoint de Fort McMurray Public et le directeur général du Centre-Nord ont signé pour la deuxième année une entente permettant aux élèves de 9^e année de l'école Boréal de suivre deux cours à Westwood High School. Une contribution financière de Patrimoine canadien (20 000 \$) a permis de défrayer le transport de ces élèves.

En 2006-2007, la nouvelle entente fera en sorte que les élèves de 9^e à 12^e année (s'il y en a) fréquenteront Westwood; le Conseil y créera un campus francophone avec un enseignant de Boréal à temps plein pour offrir des cours aux élèves francophones et d'immersion dans une classe combinée. Les parents ont pleinement appuyé cette approche, ce qui a permis au Conseil de conserver la quasi-totalité des élèves qui restent inscrits à l'école Boréal.

- ***L'école Maurice-Lavallée aura exploré l'implantation de programmes à niche.***

Le directeur général a rencontré à plusieurs reprises les administrateurs de l'école Maurice-Lavallée.

L'école Maurice-Lavallée offre maintenant à ses élèves du secondaire 2e cycle des cours d'options en danse de trois crédits élaborés localement par La Girandole, soit « Interprétation et technique de danse 15 » et « Création en danse 25 ».

- ***Le Conseil aura exploré la possibilité de subventionner une excursion interprovinciale pour les élèves de 9^e année qui sont inscrits en 10^e année.***

Il y a eu des excursions et des échanges, mais pas entre ou avec nos écoles. De fait, les élèves de 9^e année de l'école La Mission ont participé à un voyage au Québec, mais avec des élèves d'une école d'immersion de Saint-Albert. Le message de cette stratégie ne semble pas compris.

- ***Les écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée auront facilité la transition des élèves du secondaire d'une école à l'autre.***

Avec la coopération des directions d'école d'Edmonton et de Saint-Albert, les élèves de 6^e années des écoles Sainte-Jeanne-d'Arc, Notre-Dame, Père-Lacombe et La Mission ont pu choisir de visiter Gabrielle-Roy et/ou à Maurice-Lavallée en préparation de leur transition en 7^e année. Malgré les problèmes de logistique occasionnés, cela s'est généralement bien passé contrairement aux années précédentes.

De plus, les directions de Maurice-Lavallée et Gabrielle-Roy ont fait des présentations dans les quatre écoles d'Edmonton ainsi qu'à l'école La Mission à Saint-Albert pour expliquer leurs services et programmes aux élèves de 6^e année.

- ***Le Conseil aura calculé le pourcentage d'élèves ayants droit sur son territoire et mettra en place des moyens pour augmenter le nombre de ces élèves dans ses écoles.***

Dans le cadre de l'étude de faisabilité sur l'établissement d'un programme secondaire au nord d'Edmonton, le consultant a calculé le nombre potentiel d'élèves ayants droit pour la région de Saint-Albert à partir de données de Statistique Canada.

- ***La coordonnatrice des communications aura révisé tous les dépliants des écoles afin d'assurer que le sigle du Conseil scolaire Centre-Nord y figurent.***

Les dépliants des écoles ont presque tous été révisés ainsi que tous les outils promotionnels des écoles afin de s'assurer que le logo du Centre-Nord y figure.

Cette année, la coordonnatrice a également rédigé un nouveau guide d'information pour les parents expliquant tous les programmes et services du Centre-Nord, le rôle des conseillers pédagogiques, des conseillers scolaires, comment s'inscrire dans l'une ou l'autre de ses écoles francophones.

- ***Le Conseil aura appuyé les écoles dans leurs initiatives de promotion, de recrutement et de rétention des élèves.***

Grâce à un partenariat avec le journal Le Franco, le Centre-Nord a publié mensuellement, de janvier à juin 2006, au plus deux pages de photos et d'articles sur ses écoles. Cela a été très bien reçu par le public.

L'Écho du Centre-Nord est paru cinq fois par année. Ce bulletin permet au Conseil d'informer les parents sur ses

activités et réalisations.

Des annonces, dépliants, photos et circulaires, etc., ont été produits au cours de l'année, publiés dans les journaux locaux et distribués dans les diverses localités.

Le webmestre a apporté une aide importante aux secrétaires afin que les pages Web des écoles soient mises à jour régulièrement.

Cinquième objectif : Faire la promotion de l'éducation catholique grâce à des programmes d'instruction religieuse conçus pour faire valoir la confessionnalité catholique

Résultat 5.1 : Les écoles catholiques sont des lieux qui reflètent le message évangélique

- **Le Conseil prendra les mesures nécessaires pour assurer que l'école catholique reflète une perméabilité « catholique » dans son fonctionnement et sa programmation.**

Réponse des parents sur le sondage de satisfaction administré en juin 2006. Je suis satisfait...

Du programme d'enseignement religieux

Très satisfait/Satisfait	70 %	66 %
Insatisfait/Très insatisfait	5 %	7 %

Réponse des enseignants sur le sondage de satisfaction administré en juin 2006. Je suis satisfait...

Des célébrations liturgiques organisées au cours de l'année

Vraiment d'accord/D'accord	77 %	86 %
Pas d'accord/Vraiment pas d'accord	8 %	3 %

Réponse des parents sur le sondage de satisfaction administré en juin 2006. Je suis satisfait

Des célébrations liturgiques organisées au cours de l'année

Très satisfait/Satisfait	73 %	68 %
Insatisfait/Très insatisfait	5 %	6 %

Les conseillers scolaires catholiques ont participé à des sessions, à l'occasion, de l'ACSTA et des activités de l'Association en matière de formation des conseillers scolaires et des intervenants de la foi.

Le directeur général assiste aux réunions du regroupement des directions générales catholiques (CCSSA) environ quatre fois par année.

Tout au long de l'année scolaire, la conseillère pédagogique en enseignement religieux, Suzanne Fois-Moquin, a mis à la disposition des enseignants des ressources utiles : calendrier des activités liturgiques et ecclésiales, sites Web, suggestions de projets de justice sociale, organismes catholiques, banque de personnes-ressources en Alberta et ailleurs, ateliers, livres, vidéos, etc.

Les écoles catholiques ont mis sur pied des projets de justice sociale et ont organisé des célébrations pascales de la résurrection du Christ pendant le Carême. Par exemple, une campagne de financement importante pour un projet au Nicaragua, chemin de la Croix, prières quotidiennes, célébration des cinq semaines avant Pâques, mercredi des Cendres, tableau du Carême, repas de la Paix, mime sur les dimanches du Carême, messes de la résurrection pour les élèves, etc.

- **Le Conseil aura fait en sorte que l'école catholique francophone soit une communauté de vie chrétienne et de transformation pour les élèves et le personnel.**

La pastorale scolaire est une nouvelle initiative pour notre conseil scolaire entreprise dans le cadre du plan triennal du Conseil de l'éducation à la foi (catholique) chez les francophones de l'Alberta CÉFFA). La conseillère pédagogique – enseignement religieux continue son travail auprès des équipes de pastorale dans chaque école. Elle offre un leadership dans plusieurs domaines de pastorale :

- Elle a siégé sur le comité du Congrès de la foi 2006.
- Elle a été la coorganisatrice de la Montée jeunesse Alberta 2006.
- Elle est membre des agents de pastorale francophone.
- Elle a été l'instigatrice du projet *Solidaridad escolar* qui a permis d'amasser des articles et des dons pour le père Hébert (Nicaragua).
- Elle prépare un voyage missionnaire au Nicaragua en 2007.
- Elle assiste régulièrement aux réunions avec l'archevêque et les conseillers pédagogiques des autres conseils scolaires.

La conseillère pédagogique – enseignement religieux (Suzanne Fois-Moquin) a offert des ateliers obligatoires à tous les enseignants :

- *J'enseigne dans une école catholique* pour les nouveaux;
- *Les sacrements* pour tous les enseignants de religion de la M à la 12^e;
- *Les rudiments de la Bible* pour tous les enseignants de religion de la M à la 12^e.

Elle a aussi offert les ateliers suivants :

- La perspective catholique dans le cours de santé (1 journée);
- Introduction aux sacrements (4 jours);
- Atelier de l'Avent;
- Atelier du Carême;
- Une tournée de l'église avec les élèves de l'école Boréal.

De septembre à novembre, la conseillère pédagogique a visité pour dépister les difficultés et accompagner les enseignants dans l'enseignement des programmes (religion, santé, carrière et vie, etc.).

Environ dix enseignants du Centre-Nord s'occupant de la pastorale scolaire ont assisté au congrès annuel de l'Association des responsables de la foi (AREF) à Sudbury en avril dernier auquel participent les éducateurs de la foi des écoles francophones catholiques de l'Ontario.

Vingt élèves à Maurice-Lavallée y ont participé à la première retraite provinciale organisée par le CÉFFA pour les élèves du secondaire 2^e cycle du 30 septembre au 2 octobre.

Une retraite pour les directions a été organisée en août 2005 avec l'abbé Sévigny. Les directions ont vécu une expérience de ressourcement spirituel d'abord en pleine nature, sur l'eau et, ensuite, au Fort Edmonton en session de réflexion et de partage sur le thème de la prière dans nos écoles. L'abbé Raymond Sévigny, curé de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin, a offert au groupe une animation de deux heures sur une méthode de prière contemplative, soit la prière de consentement. Par la suite, un échange sur la raison et la façon de bâtir une culture de prière dans nos écoles catholiques a permis à chacun de faire le point sur cette dimension essentielle d'une école confessionnelle. La conseillère pédagogique en organisera une seconde pour octobre 2006.

- ***Le Conseil exercera un rôle de leadership au sein du Conseil de l'éducation de la foi catholique chez les francophones de l'Alberta (CÉFFA).***

Depuis trois ans, Suzanne Foisy-Moquin est la présidente du CÉFFA. Elle a organisé entre quatre et cinq réunions de ce regroupement en 2005-2006.

Le conseiller en éducation de la foi a régulièrement communiqué avec Suzanne pour dépister les besoins particuliers de notre Conseil et pour y répondre dans la mesure du possible. Par exemple, il a coordonné la rédaction d'une cinquantaine de lettres d'introduction destinées aux parents de la 1^{re} à la 8^e année reliées aux thèmes enseignés en éducation religieuse.

Notre conseillère pédagogique siège également au Conseil régional des paroisses francophones, un groupe qui se rencontre trois fois par année.

Le CÉFFA a finalement formé un comité organisateur pour le Congrès de la foi qui aura lieu à Edmonton du 2 au 4 novembre 2006. Suzanne y siège. Elle a aussi participé à l'organisation de la première retraite provinciale pour adolescents organisée par le CÉFFA du 30 septembre au 2 octobre 2005.

- ***Le Conseil participera activement à la table de l'ACSTA et des activités de l'Association en matière de formation des conseillers scolaires et des intervenants de la foi.***

Le conseiller scolaire Paul Dumont a assisté fidèlement aux réunions de l'ACSTA et a fait un rapport aux autres conseillers scolaires lors des réunions mensuelles du Conseil.

- ***Le Conseil aura subventionné des retraites pascales, de fin d'année et autres, pour les élèves de 7^e à 12^e année.***

Avec le CÉFFA, la conseillère pédagogique a organisé une retraite provinciale pour les adolescents francophones du 30 septembre au 2 octobre à Ephphata House près de Stoney Plain. Au cours de ces trois jours, le père Boniface Nicole Kulu Lupitshi, pasteur de la paroisse Sainte-Anne à Falher, a guidé les jeunes dans une démarche de réflexion portant sur la peur dans nos vies et les voies de la liberté intérieure. De plus, les animateurs Rosemarie Cadrin, Jean-Marc Chauvet et Carmen Mireau ont préparé des activités spirituelles et de détente pour enrichir l'expérience de nos jeunes et leur permettre de créer des liens plus solides entre eux. Cette activité se répétera annuellement; la deuxième aura lieu en septembre 2006 à la maison de retraite Étoile du Nord à Saint-Albert.

Une journée de retraite a été organisée en avril pour les finissants de Maurice-Lavallée.

Plusieurs célébrations de la Parole et eucharistiques ont été organisées au cours de l'année dans les écoles.

- ***Le Conseil aura pris une position sur le développement de curriculum et de ressources pédagogiques à saveur « catholique » et l'aura partagé à l'ACSTA.***

En 2005, Paul Dumont avait informé l'ACSTA – la direction générale du Conseil, le CCSSA – de la préoccupation du Centre-Nord à cet égard. Cela a mené à la création d'un comité ad hoc du CCSSA auquel le directeur général a participé. Le rapport n'a pas encore été remis à l'ACSTA.

- ***Les conseillers catholiques auront rencontré la conseillère pédagogique en enseignement religieux.***

Suzanne a grandement apprécié rencontrer les conseillers élus à deux reprises en 2005-2006 et souhaite pouvoir continuer ce dialogue dans les années futures.

Sixième objectif : Faire la promotion de l'éducation française publique grâce à une programmation qui reflète la dimension non-confessionnelle, plurielle et hétérogène de la communauté francophone

Résultat 6.1 : Les écoles publiques sont des lieux inclusifs qui respectent toutes les cultures et les croyances

- **Le Conseil prendra les mesures nécessaires pour assurer que l'école publique reflète un caractère inclusif qui respecte toutes cultures et croyances.**

Le Comité directeur de l'éducation et de l'accueil des nouveaux immigrants, ayant pour mandat de réaliser les recommandations de l'étude «Profil de la clientèle immigrantes des écoles francophones d'Edmonton, s'est rencontré à plusieurs reprises pendant l'année et a développé un plan d'action pour ces activités en 2005-2006. La vision de ce comité est « une francophonie véritablement multiculturelle dont les institutions accueillent et intègrent les nouveaux arrivants » alors que sa mission est d'appuyer la dimension interculturelle dans la réalisation du projet éducatif des écoles. Toutefois, le succès a été très mitigé cette année dû principalement à des motivations très divergentes au sein du comité.

Nous sommes par contre très fiers des efforts effectués par notre personnel, dans le cadre de leur travail quotidien, et ce, avec l'appui de l'agent de liaison foyer-école, pour en apprendre davantage sur les cultures, les croyances, les réalités et les défis des enfants et parents issus de l'immigration. Tous les membres de la communauté scolaire sont conscients de leur rôle dans le développement d'une société francophone et pluraliste, accueillante et ouverte. L'intégration de la communauté immigrante est une responsabilité collective qui doit être acquittée par un effort collectif vers un avenir collectif. Le Centre-Nord a un rôle déterminant à jouer et des responsabilités précises à assumer. Nous avons déjà fait beaucoup pour y arriver et nous ferons encore plus à l'avenir.

De plus, le 19 novembre 2006, le Conseil a organisé une Soirée africaine pour célébrer la contribution des élèves et des familles issus de l'immigration. La soirée a permis au Conseil de réaffirmer son engagement à travailler étroitement avec les parents pour faciliter l'intégration et la réussite de leurs enfants au sein de nos écoles.

Le système scolaire francophone se doit de soutenir l'intégration et la scolarisation des élèves issus de l'immigration. Cela représente un investissement essentiel dans le capital social et culturel de notre collectivité et exige, de part et d'autre, de s'adapter et de s'accommoder. Ensemble, nous pouvons construire des ponts plutôt qu'ériger des barrières. Dans une intégration réussie, chaque acteur du milieu scolaire et de la communauté s'engage dans une démarche pour comprendre, dire, apprivoiser et vivre la diversité, promeut le savoir-vivre ensemble et concilie le partage des valeurs communes avec le respect des particularités.

L'équipe-école reconnaît que, dans l'enseignement, il est nécessaire de tenir compte des différences portées par les élèves : différences de styles d'apprentissage, d'aptitudes, d'intérêts personnels, mais aussi d'origines et de conditions socioéconomiques. La plupart des jeunes appartiennent à plus d'un groupe culturel, linguistique et social. Notre défi est de savoir composer avec ces identités distinctes. Le système éducatif encourage des rapports de solidarité avec des gens qui ont d'autres identités, d'autres appartenances, d'autres valeurs; il faut être capable de regarder au-delà de sa propre identité. Nous visons à amener les jeunes vers de nouvelles connaissances, vers une nouvelle identité version « enrichie ».

Plus concrètement, le Conseil a entrepris des démarches afin d'aborder des questions relatives à l'immigration, dont :

- Intégration des élèves à la vie scolaire et parascolaire
- Incorporation dans la programmation d'activités qui valorisent l'éducation interculturelle
- Appui aux élèves pour développer un sens d'appartenance à l'école
- Création d'un poste d'agent de liaison foyer-école
- Publication de dépliants et de brochures pour mieux informer les nouveaux arrivants
- Organisation de sessions d'information pour les parents afin qu'ils comprennent mieux leur rôle à l'école et vice versa
- Parrainage de la Caravane de la tolérance avec l'AJFAS en mars 2006
- Cours et services d'appui aux élèves, tels que le camp d'été d'intégration culturelle avec l'AMFA, le cours d'été de trois semaines d'anglais langue seconde et les ateliers d'aide aux devoirs en collaboration avec les étudiants du Campus Saint-Jean.

- ***Le Conseil aura pris des moyens pour faire connaître et valoriser l'éducation non-confessionnelle et ses écoles publiques.***

Le 17 janvier 2006, le Conseil a formé un comité ad hoc pour l'éducation publique devant recommander des amendements à certaines politiques qui touchent, de près ou de loin, l'éducation publique au sein du Conseil scolaire Centre-Nord, dont :

- B-2011 Ouverture et désignation de nouvelles écoles et programmes
- B-2020 Élections scolaires : Générale
- B-2031 Responsabilités des dirigeants
- B-2031C Responsabilités des dirigeants
- B-2032C Responsabilités d'un conseiller ou d'une conseillère catholique
- B-2060 Réunions du Conseil scolaire Centre-Nord
- B-2060C Réunions du Conseil scolaire catholique Centre-Nord
- C-3001 Fermeture d'écoles et de programmes
- G-7000 Nomination de la direction générale
- G-7011 Affectation des directions d'école
- Formulaire de recensement des électeurs

Ces amendements visaient à régler certaines préoccupations soulevées par des parents souhaitant une gestion publique distincte. Cela permet également de valoriser le rôle des conseillers publics et de leur donner un rôle plus décisionnel afin d'assurer une certaine parité au sein du Conseil.

Plusieurs rencontres avec les parents des écoles publiques ont eu lieu afin de leur expliquer le rôle et les responsabilités des conseillers scolaires, la gestion scolaire composée, pour connaître leurs préoccupations et partager avec eux sur l'avenir de leurs écoles respectives.

L'éducation publique a eu une grande couverture médiatique en 2005-2006 tant en raisons des pressions faites par un groupe de parents pour la gestion publique que lors de l'obtention d'une école pour Gabrielle-Roy et les soirées de consultation organisées à Jasper pour l'aménagement de l'école Desrochers et l'étude de faisabilité sur les besoins de la communauté de Jasper en matière d'infrastructures scolaires.

Les conseillers scolaires et le conseil d'école de Gabrielle-Roy se sont rencontrés à quelques reprises pour discuter de la possibilité d'organiser des soirées thématiques et des forums d'échanges qui permettront aux parents de partager leurs préoccupations et leurs suggestions quant à l'amélioration de l'école et des relations avec le Conseil scolaire.

- ***Le Conseil aura subventionné des ateliers pour former les intervenants à la pluralité de la communauté publique.***

En mars, la Fondation de la tolérance a effectué une tournée en Alberta grâce à son partenariat avec l'Alliance jeunesse-familles de l'Alberta Society. Nos élèves d'Edmonton, Saint-Albert, Legal et Red Deer ont eu la chance d'y participer. Divisée en trois modules (préjugés, discrimination et conséquences), cette exposition itinérante interactive était animée par deux animateurs-rechercheurs. Grâce à des photos, des textes et des vidéos, les élèves sont amenés à réfléchir davantage sur les conséquences des préjugés sur la vie de personnes réelles (Juifs, Rwandais, etc.) mais aussi sur les stéréotypes qu'ils peuvent entretenir sur les divers groupes d'appartenance. Ils ont également pu partager leurs idées sur l'importance du respect et de l'acceptation de toute personne dans tous les aspects de son identité, tel que précisé, d'ailleurs, dans la Charte canadienne des droits et libertés.

La Caravane de la tolérance a été, encore cette année, une expérience incroyable qui a permis à nos élèves d'acquérir de nouvelles compétences interpersonnelles et qui leur seront utiles dans la vie à l'école et au travail : regard critique sur soi comme sur le monde, meilleure acceptation de la différence permettant de vivre avec les autres dans le respect et l'harmonie, résolution non-violente des conflits par le dialogue et la recherche de solutions pacifiques, développement des relations sociales de coopération et d'entraide avec les autres, etc. Mais plus encore, cette exposition-atelier les a aidés à trouver les moyens de contribuer, à leur tour, à une société plus juste et plus respectueuse des droits de chacun.

- ***Le Conseil aura offert le choix d'un cours d'éducation morale/éthique dans ses écoles à l'extérieur de la région d'Edmonton.***

En 2005-2006, l'école Boréal était la seule à offrir le cours de morale.

DÉFIS À RELEVER

1. Immobilisation

- ◆ Moderniser Gabrielle-Roy
 - Phase II – salles d'ÉTP et système de chauffage
 - Phase III – modernisation et gymnase
- ◆ Louer nouvelles écoles 2006-07 ou 2007-08
 - Catholique secondaire à Saint-Albert
 - Publique élémentaire à Millwoods
 - Catholique élémentaire à Sherwood Park
- ◆ Construire La Prairie à Red Deer
 - Tracer la tendance des pertes des dernières années
- ◆ Construire Desrochers à Jasper
 - Décider entre un projet combiné ou distinct
- ◆ Louer une école 2007-08
 - Publique/Catholique élémentaire Nord-est

2. Gérer la croissance

- ◆ Étude démographique de la migration
 - Avec le Ministère
 - Avec la FCSFA
 - Groupes focus pour questionner les parents
- ◆ Embauche/Formation de nouvelles directions
- ◆ Accueillir et connaître les nouveaux élèves et leurs familles
 - Migration canadienne
 - Immigration internationale
 - Exogamie
- ◆ Être sensible et ouvert aux élèves et parents
 - Nouvelles langues, cultures et religions

3. Composition du CSCN

- ◆ Option 1 – statu quo
 - Accentuer la communication/rencontres avec les conseils d'école durant le recensement au printemps 2007
- ◆ Option 2 – 9 conseillers

4. Succession au Conseil scolaire

- ◆ Élections 2007
 - Recruter des successeurs
 - Comment encourager plus de candidats?
 - Quel devrait être le rôle des conseils d'école?

5. Succession au Bureau central

- ◆ Plan de succession pour la direction générale
- ◆ Plan de succession du secrétaire-trésorier
- ◆ Politique d'embauche
 - Directeur général (à revoir)
 - Directeur général adjoint (à développer)
 - Secrétaire-trésorier (secrétaire-trésorier adjoint ou secrétaire ET trésorier)

6. Promotion et recrutement

- ◆ Recruter les ayants droit qui fréquentent les écoles d'immersion et anglaises
- ◆ Promouvoir nos écoles et l'éducation francophone
- ◆ Retenir les élèves déjà inscrits dans nos écoles
- ◆ Participer à une campagne provinciale et pancanadienne

7. Programmation

- ◆ Appuyer les prématernelles
- ◆ Projets et activités pour la francité
- ◆ Introduire plus de cours en ÉPT et stages de formation
- ◆ Programme pour élèves sous-scolarisés
- ◆ Programmes niches à Maurice-Lavallée
- ◆ Lancement du PARSA III « évaluation au service de l'apprentissage »
- ◆ Littératie précoce - francisation - anglais langue seconde

8. Ajout de niveaux

- ◆ Ajouter la 10-11-12 à Gabrielle-Roy
- ◆ Ajouter la 11e année à l'école Desrochers
- ◆ Appuyer 10-11-12 à Saint-Christophe et Boréal
- ◆ Introduire 10-11-12 à La Prairie
- ◆ Cours en ligne

9. Enfance exceptionnelle

- ◆ Réseau provincial en adaptation scolaire
 - Revendiquer une augmentation au financement de base
- ◆ Implantation des 4 recommandations du monitoring en adaptation scolaire
- ◆ Programmes/services auprès des enfants 2,5 à 5 ans
- ◆ Appuyer maternelle temps plein, ABC Head Start et le CÉPP
- ◆ Faire enlever ces espaces dans notre formule d'utilisation

10. Autres défis et souhaits

- ◆ Rapport sur l'état du mentorat – nombre de nouveaux et de chevronnés
- ◆ Francité
- ◆ Excursions et activités au primaire (M à 3^e) – traduire/adapter
- ◆ Demander aux directions/enseignants de réfléchir sur l'objectif de l'excursion, etc.
- ◆ Évaluation du fonctionnement des sept conseillers
- ◆ Continuer à collaborer étroitement avec les organismes communautaires pour offrir des services et programmes aux élèves de nos écoles
- ◆ Politique sur les devoirs
- ◆ Revoir les frais de scolarité
- ◆ Réexaminer la formule et l'argumentaire pour l'équivalence
- ◆ Formation des conseillers pour apprendre à auto-évaluer leur fonctionnement en tant que conseil
- ◆ Santé et sécurité

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

États financiers 2005-2006 – rapport du vérificateur

Le Conseil a accepté les états financiers 2005-2006 tels que soumis par la firme King & Company. Celle-ci a présenté son rapport au Conseil sur les états financiers vérifiés pour l'année scolaire allant du 1er septembre 2005 au 31 août 2006. Le déficit anticipé avant un paiement non prévu d'Alberta Education était de 300 000 \$. Les états financiers révèlent un déficit de 119 022 \$ pour l'année 2005-2006. Ce déficit a été comblé par les réserves accumulées.

Le Conseil a complété la réalisation de plusieurs projets ainsi que la mise sur pied des recommandations du Conseil, des directions d'école et des conseillers des Services pédagogiques.

Le Conseil a approuvé une révision au budget décentralisé des écoles qui se chiffre à 701 411 \$. Le budget des écoles pour 2005-2006 a été révisé afin de répondre à leurs besoins particuliers. Les allocations budgétaires pour les écoles par secteur d'activités ont été établies à :

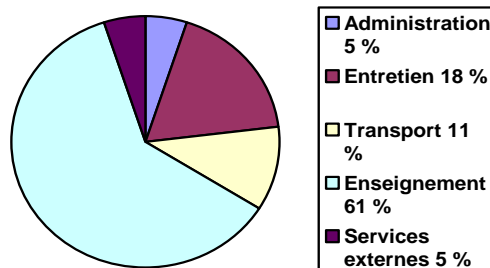
- 255 \$ par élève pour fournitures, textes, bibliothèque, excursions, activités culturelles, informatique, musique;
- 450 \$ par enseignant et 300 \$ par employé de soutien pour le développement professionnel;
- 250 \$ par enseignant pour le congrès de l'ACELF;
- 5 000 \$ par école pour le bureau

Gabarit pour les RRAÉ des autorités scolaires

REVENUS

Provincial	22 100 078 \$
Fédéral	993 924 \$
Dons	2 280 \$
Frais, ventes et services	429 786 \$
Intérêts	137 479 \$
Locations d'édifices	18 766 \$
Fonds générés par les écoles	496 620 \$
Amortissement	1 320 238 \$
TOTAL	25 499 171 \$

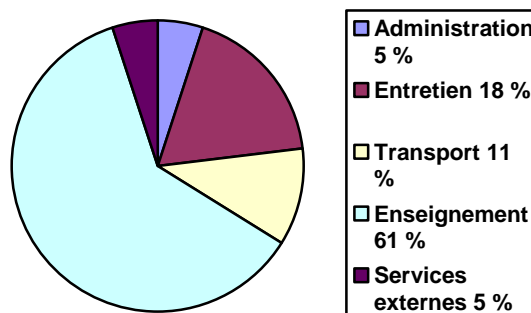
Dépenses



DÉPENSES

Enseignement M -12	15 685 514 \$
Opération et entretien des écoles	4 691 847 \$
Transport des élèves	2 801 903 \$
Administration centrale	1 123 913 \$
Services externes	1 315 016 \$
TOTAL	25 618 193 \$

Dépenses



Surplus / (Déficit) (119 022)\$

SURPLUS ACCUMULÉ

AU 31 AOÛT 2006

Sans restriction	1 797 845 \$
Réserve : équipement	170 000 \$
Réserve : entretien des écoles	120 000 \$
Réserve : écoles	26 878 \$

Éléments de risques financiers et d'affaires

Voici quelques éléments pouvant expliquer les quelques écarts comparativement à l'année précédente, le déficit d'exploitation annuel, et la baisse des réserves de capital :

- Contribution fédérale à l'éducation réduite de 100 000 \$.
- La formule de financement « Francophone Formula » est inadéquate pour répondre à tous les besoins en équivalence occasionnant un déficit à l'enveloppe « Instruction ».
- Le financement du ministère de l'Éducation ne suffit pas à répondre à nos obligations contractuelles avec l'ATA depuis 2002.
- Le défi de gérer le conseil scolaire le plus épars de la province avec une enveloppe administrative limitée à 6 %.
- La province refuse de respecter ses pleines obligations de financement de la maternelle à temps plein et de fournir « l'équivalence » des programmes, services et édifices scolaires, ce qui contribue au déficit de l'enveloppe pour l'instruction.
- Les coûts de transport sont hors contrôle. Un des 12 transporteurs a annulé son contrat de 23 trajets d'autobus donc nous avons dû obtenir de nouvelles soumissions. Le résultat a été une augmentation de 40 % par rapport au budget. L'augmentation des prix pour une quarantaine de routes occasionnera une dépense additionnelle de 225 000 \$ de plus que l'année 2005-2006. Nous anticipons d'autres demandes similaires provenant des autres transporteurs.
- Une demande de « Emergent Funding » a été faite au ministère de l'Infrastructure pour trois projets équivalant à 1 000 000 \$. La province refuse toujours de subventionner ces projets en dépit de ses obligations légales de fournir l'accès à des espaces scolaires convenables pour les élèves francophones. Si la province s'obstine, le Conseil verra une réduction de 1 000 000 \$ dans ses réserves accumulées.

PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers vérifiés du Conseil scolaire Centre-Nord seront affichés sur le site Web d'Alberta Education à www.education.gov.ab.ca/funding/afs.

Quant au sommaire de nos états financiers vérifiés, ils seront disponibles à www.csrcn.ab.ca/publications/rapports.htm.

FAITS SAILLANTS Desrochers PROJETS D'IMMOBILISATIONS ET D'INSTALLATIONS

1. Projets capitaux

En 2005-2006, le Conseil a adopté une résolution demandant des fonds urgents du ministère de l'Infrastructure pour trois projets importants :

- Rénovations phase I à Strathearn School évaluées à 600 000 \$
- Achat et installation de deux classes mobiles et d'un corridor pour l'école Saint-Christophe à Wainwright évalué à 150 000 \$
- Aménagements à la Légion canadienne à Jasper pour y installer l'école Desrochers au coût de 250 000 \$

Puisque la réponse du Ministère tardait à se faire connaître et que ces projets risquaient de ne pas être complétés à temps pour l'année scolaire 2006-2007, le Conseil a décidé d'utiliser ses réserves, tout en poursuivant ses démarches auprès du Ministère afin d'obtenir le paiement des travaux entrepris. Une demande s'élevant à 1 000 000 \$ a également été soumise à Alberta Infrastructure pour effectuer ses travaux. Le Conseil a évidemment pris la bonne décision puisque ces projets ont été réalisés à temps pour la nouvelle année scolaire.

Cependant, les conseillers scolaires et l'administration devront revenir à la charge pour obtenir les établissements qu'il nous faut et les fonds nécessaires. Malheureusement, les écoles francophones comme Saint-Christophe, Desrochers et Gabrielle-Roy ne rencontrent toujours pas toutes les normes de l'équivalence. Et que penser alors que le Ministre a annoncé dans son budget qu'il n'y a pas de nouveaux fonds capitaux, sauf pour les 21 projets de construction et de modernisation annoncés en février dernier dont aucun pour les francophones et que le plan capital triennal du Ministère est déjà pleinement engagé pour les années I et II et presque engagé pour l'année III?

Entre-temps, le ministère de l'Infrastructure a accordé au Conseil des subventions pour payer les loyers pour l'année 2005-2006 :

- Pour Desrochers à GYRD 23 261 \$
- Pour Gabrielle-Roy à EPSB 267 999 \$
- Pour Citadelle à l'ACFA Centralta 38 520 \$

2. École publique Gabrielle-Roy

Sans doute la nouvelle la plus attendue de l'année! Enfin, nous avons obtenu l'école Strathearn située au cœur de la communauté francophone pour y installer définitivement tous les élèves de l'école publique Gabrielle-Roy. Cette école a vu le jour en 1997, mais elle n'a jamais eu son propre édifice : premièrement, elle a été installée à l'intérieur même de l'école Père-Lacombe, puis a déménagé à Idylwyde et, finalement, à l'Académie Vimy Ridge. C'est le 13 décembre dernier que le transfert officiel de *Strathearn School* a été approuvé par *Edmonton Public Schools*, mais cela a pris un autre quatre mois avant que le gouvernement albertain complète la transaction.

Le Conseil scolaire et les parents espéraient également que le ministère de l'Infrastructure verrait le bien-fondé de rénover l'école avant la rentrée des élèves. Le Ministère a informé le Conseil qu'il n'offrirait aucun financement provincial pour *Opération et Entretien* pour cette école, car elle n'était pas encore occupée. Devant cet état des choses, le Conseil a décidé d'investir, pour la période du 1^{er} avril au 1^{er} septembre, 600 000 \$ à même ses propres réserves pour effectuer les travaux de la phase I :

- Enlever l'amiante, là où ont été effectués les travaux d'été
- Préparer le déménagement de la bibliothèque dans le local en bois franc dans la section sud-est au rez-de-chaussée
- Créer deux espaces pour les élèves et une aire ouverte de style cafétéria
- Créer un salon du personnel en deux sections
- Réaménager le secrétariat et les bureaux de l'administration
- Installer des égouttoirs à bottes dans les entrées des élèves
- Afficher le nom l'école et remplacer l'affiche en anglais
- Installer deux portes mobiles en métal au pied des escaliers dans l'aile est
- Installer de petites toilettes dans quelques salles de classe de l'aile préscolaire
- Faire le câblage pour l'informatique
- Installer des tableaux blancs
- Installer des casiers pour les élèves du secondaire
- Réparer les casiers dans les salles de classe

Gabarit pour les RRAÉ des autorités scolaires

- Peinturer les classes, salon du personnel, l'administration et autres au besoin

Finalement, la province a octroyé au Conseil la somme de 274 000 \$ pour le déménagement.

Dès septembre 2006, l'école publique Gabrielle-Roy a donc pu offrir les programmes d'études de maternelle à 10^e année dans ses nouveaux locaux. D'autres services francophones sont toujours offerts à même l'école dans des espaces plus spacieux : programme de prématernelle, garderie, service de garde avant et après l'école et programme L'avantage ABC.

Cependant, l'école demeure la première priorité du Conseil pour une future modernisation majeure et la construction d'un gymnase. En effet, deux autres phases de rénovation devront être complétées afin de pouvoir offrir les programmes de 11^e et 12^e année ainsi que d'autres services et programmes.

Phase II – travaux à effectuer en 2005-06 et 2006-07

- Refaire les locaux spécialisés, incluant ceux pour la musique, les cours d'ÉPT (média, l'économie domestique, design), les arts et les sciences
- Réparer le toit
- Inspecter les systèmes de chauffage et de ventilation en vue de les remplacer, si recommandé par les experts-conseils et/ou le Ministère

Phase III – travaux à effectuer en 2006-07 ou 2007-08

- Construire un nouveau gymnase ou agrandir l'existant, y compris des estrades mobiles, des salles d'équipement et des vestiaires
- Refaire l'entrée principale
- Installer un ascenseur

3. École Desrochers

De mai 2005 à février 2006, notre Conseil et Grande Yellowhead Regional Division ont mené une étude de faisabilité pour connaître les besoins de la communauté de Jasper en matière d'infrastructures scolaires. À cet effet, les services d'une firme d'architectes ont été retenus pour étudier la faisabilité de construire une addition au Jasper Jr. / Sr. High School pour y installer l'école Desrochers. Le bâtiment existant pourrait être rénové de fond en comble afin que les deux écoles puissent partager certains locaux tels que les salles de musique, d'économie familiale, d'arts industriels, de vidéoconférence, de sciences et un gymnase double.

Le rapport de l'architecte présentait trois options différentes. Les deux conseils scolaires ont opté pour la construction d'espaces partagés à même *Jasper Jr. / Sr. High School* : gymnase double de 758 m² et vestiaires, salle de musique et salle d'ÉPT pour les arts ménagers. Les coûts de construction sont évalués à 13 711 713 \$. Une demande conjointe sera remise aux ministères de l'Éducation et de l'Infrastructure.

Entre-temps, l'école Desrochers grandit et il lui faut plus de place. Donc, pendant quelques années, et ce, à partir de septembre 2006, le Conseil loue la moitié de l'édifice de la Légion canadienne de Jasper. Un projet de rénovation des locaux loués a été élaboré afin de permettre à l'école d'avoir quatre petites classes pour l'élémentaire, une bibliothèque – laboratoire d'ordinateurs et un bureau administratif. Le programme secondaire continuera à être offert dans la classe mobile. Cependant, le Conseil cherche toujours à recevoir une contribution financière de la part de la province pour payer le loyer annuel et les frais reliés à l'aménagement de ce local. De plus, étant donné que le laboratoire d'informatique se trouve à la Légion, nous avons dû acheter huit portatifs pour les élèves de 7^e à 11^e année.

Le projet d'aménagement de locaux à la Légion n'est pas allé aussi bien ou rapidement que nous l'avions souhaité. Premièrement, la Légion a demandé un loyer équivalent à 25 \$/p², soit environ 100 000 \$/an alors que le taux du ministère de l'Infrastructure est 5 \$/p². Malgré que le Conseil ne recevait pas les fonds de la province qu'en septembre 2006, la Légion a précisé que le Conseil devait commencer à payer le loyer dès le 1^{er} mai. Et ce, sans oublier que le Conseil devait continuer à payer GYRD pour l'utilisation du gymnase, les toilettes et la classe mobile, et le loyer sera de l'ordre de 25 000 \$. Puis, la Légion a demandé d'être dédommée pour la perte de revenus (location de la grande salle et vente de boissons) pendant la période des rénovations, l'entreposage de leur matériel et l'achat d'un élévateur pour fauteuils roulants.

Ensuite, nous avons eu de la difficulté à trouver des entrepreneurs pour effectuer les travaux de rénovation. L'architecte a même personnellement communiqué avec quatre personnes qui se disaient intéressés par le projet. Hélas, un seul a soumissionné et pour la somme de 495 000 \$ alors que le Conseil avait un budget de 250 000 \$. Donc, il a donc fallu décider d'agir comme notre propre « contracteur » tout en réduisant au maximum les dépenses qui se sont pourtant élevées à quelque 350 000 \$.

Finalement, un autre problème a surgi : obtenir sans délais l'autorisation de Parc Canada pour modifier la vocation de

leur édifice de 'club privé' à 'club privé et école'. Il a fallu faire des pressions auprès de Parc Canada et du directeur de l'Ouest à Calgary pour expliquer l'urgence et l'importance de ce projet. Puis, nous avons dû convaincre le ministère de l'Éducation avec l'aide du président du Secrétariat francophone afin d'obtenir l'autorisation ministérielle d'aménager une école dans un même édifice qu'un établissement où l'on sert de la boisson. Ce ne fut pas chose facile et les travaux n'ont pu commencer qu'en juin.

Malgré les hauts et les bas de ce projet, les nouveaux locaux ont été prêts juste à temps pour la rentrée scolaire, et ce, au grand bonheur des employés, des élèves, des parents et de la communauté de Jasper.

4. École Saint-Christophe (Wainwright)

Ce projet a débuté à la suite de l'approbation par la ville de Wainwright de notre plan pour l'installation de deux classes mobiles avec corridors reliant le gymnase à l'école. Étant donné qu'elles ont été partiellement installées sur leur terrain, la ville a imposé certaines conditions qui nous semblaient acceptables, mais qui ont occasionné des frais additionnels.

Puisque les soumissions à notre offre d'appel étaient plus élevées que notre l'administration a décidé d'effectuer elle-même certains travaux, dont l'installation des nouvelles fournaies. De plus, nous ne devons pas attendre de financement de la part de la Province puisque notre demande d'ajouter des espaces à Wainwright avait été rejetée parce que la capacité d'utilisation de cette école n'avait pas atteint 100 %. Malgré tout, le projet a été complété au cours de l'été afin de permettre aux élèves du programme secondaire de l'école d'avoir accès à leurs nouvelles salles de classe.

5. École La Prairie (Red Deer)

Depuis 2001, trois firmes d'architectes ont évalué l'école La Prairie. Le printemps dernier, le Conseil a ratifié la recommandation faite par Group II de construire une nouvelle école prématernelle à 12^e année à Red Deer.

Puis, à l'automne, dans le cadre du programme de réévaluation quinquennale des écoles effectuée par Alberta Infrastructure, la firme John Hull Architect a inspecté notre école de Red Deer. Son rapport s'est limité très précisément à l'école et son état actuel sans faire aucune référence à nos vrais besoins pour une école M à 12^e année, ne proposant que le stricte nécessaire pour améliorer l'édifice. Hull recommande des améliorations d'une valeur de 650 000 \$ pendant les cinq prochaines années. Il ne recommande pas de changements à l'enveloppe de l'école ou aux systèmes de ventilation et de chauffage. De plus, Hull ne recommande pas la démolition de la section 1951 qui est en très pauvre condition. Ajoutons que Hull a fait son rapport sans consultation avec le Conseil ou l'école et sans considération pour nos besoins scolaires de la prématernelle à la 12^e année, y compris des laboratoires, gymnase, salle de musique et beaux-arts, etc..

À la suite de la publication de ce rapport, l'administration a préparé un rapport comparatif des deux études architecturales faites par John Hull et Group 2 afin d'élaborer une demande formelle au ministère de l'Éducation pour la construction d'une nouvelle école M à 12^e à Red Deer, car la présente école ne peut plus être utilisée de façon pratique et efficiente. Des démarches ont été entreprises auprès du ministère de l'Éducation pour faire avancer ce projet qui permettrait aux jeunes francophones de 10^e à 12^e année de continuer leurs études en français.

6. École La Mission (Saint-Albert)

Après huit mois d'attente, le Conseil a finalement reçu l'autorisation du ministère de l'Infrastructure pour construire une classe mobile et d'un corridor rattaché à l'école La Mission. Le Ministère, qui favorisait l'achat d'une classe prototype, a accepté l'idée du Conseil de faire construire sur place cette classe mobile en autant que le coût total du projet ne dépasse pas le montant octroyé de 227 788 \$.

Puisque la soumission la plus basse soumission était de 283 000 \$ et que la subvention ministérielle était de 227 788 \$, le Conseil a décidé de combler le manque à gagner de 55 212 \$ à partir de sa réserve de capital. Pour diverses raisons, le coût du projet a été plus élevé que prévu et le manque à gagner a été finalement d'environ 80 453 \$.

Puis en avril 2006, un an après avoir reçu l'approbation du ministère pour construire une classe mobile, elle est prête. L'inspection finale de l'intérieur de la portative et du corridor attenant a été faite et l'école peut commencer à utiliser ce local. Les travaux d'aménagement de l'extérieur seront faits dans les prochaines semaines parce que le terrain autour de la portative est très humide.

En septembre 2006, le programme du secondaire 1^{er} cycle pourra y être enseigné.

7. Programme secondaire dans le nord-ouest d'Edmonton

Nous constatons que le temps requis pour se rendre à l'école Maurice-Lavallée est de plus en plus long pour les élèves provenant des extrémités de la ville et de l'extérieur. Le Conseil a donc mené une étude de faisabilité sur l'établissement d'un programme secondaire commun qui pourrait réunir les élèves des écoles Citadelle, La Mission et Père-Lacombe dans un territoire situé au nord de la *North Saskatchewan River*, à l'est de Redwater, à l'ouest de Stony Plain et

s'étendant jusqu'à Barrhead.

Les services d'un expert-conseil ont alors été retenus pour sonder l'intérêt des élèves et des parents, identifier des partenariats possibles avec d'autres autorités scolaires, considérer des sites, mesurer les effets sur Maurice-Lavallée et déterminer les éléments de la mise en œuvre de cette initiative, incluant les coûts et les échéanciers.

La conclusion principale de cette étude est qu'il y a un réel intérêt de la majorité des participants à l'étude d'avoir accès à un programme de secondaire (1^{er} et 2^e cycles) dans le nord-ouest de la grande région d'Edmonton.

Dans son rapport, le consultant a recommandé que l'école soit établie à Saint-Albert afin de desservir les élèves du secondaire 2^e cycle de Legal, de Saint-Albert et résidant la zone située au nord-ouest d'Edmonton ainsi que d'envisager que l'école soit établie sur une base progressive en partenariat avec une école secondaire existante, tout en assurant le caractère distinct de l'éducation francophone et de l'administration.

À la lumière de cette étude, les conseillers ont donc demandé à l'administration d'entreprendre, dès le printemps, des pourparlers avec les deux conseils scolaires de Saint-Albert et d'organiser, à l'automne, des forums de consultation auprès des parents. Il est prévu que l'implantation de l'École secondaire du Nord ne se fera pas avant septembre 2007.

Publication du rapport annuel du Centre-Nord

Comme par les années passées, le *rapport annuel 2005-2006 du Centre-Nord* sera publié sur le site Web du Conseil scolaire à www.csrcn.ab.ca/publications/rapports.htm.

De plus, des copies seront envoyées à tous les conseils d'école et sociétés de parents ainsi qu'aux directions d'école.

Une annonce publicitaire paraîtra également dans le journal *Le Franco* et toutes les lettres circulaires de nos écoles pour informer les parents de la publication sur le Web du rapport annuel ainsi que de la possibilité de se procurer une copie « papier » auprès de notre bureau central.